

Sommaire

2
Groupe Guillin

6
Rapport de gestion

15
Comptes consolidés

53
Comptes sociaux

67
Assemblée générale
ordinaire

73
Rapports

RAPPORT ANNUEL 2012

ATTESTATION DU RAPPORT ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont ou pourraient être confrontées.

Le Président du Conseil d'Administration
François GUILLIN

Historique

1972 > Création à Lods, en Franche-Comté, d'une structure artisanale de fabrication de barquettes pour la restauration collective.

1973 > Lancement de la gamme Patipack, boîte plastique à destination des pâtisseries des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS).

1978 > Lancement de Multipack, boîte plastique à charnière auto-fonctionnelle pour les traiteurs de la GMS.

1983 > Création d'une unité de stockage de 2 100 m² à Ormans s'ajoutant aux 3 500 m² de Mouthier Haute-Pierre (Doubs, France).

1985 > Élargissement de la structure commerciale aux commerces traditionnels.

1986 > Lancement d'un département export.

1987 > Création à Ormans d'une unité de calandrage de feuilles de matière plastique PVC.

1988 > Transfert du siège social de Mouthier Haute-Pierre sur un site d'avant-garde à Ormans.

1989 > Introduction de Guillin Emballages sur le Second Marché de la Bourse de Lyon.

1990 > Rachats d'Alphaform et de Dynaplast, sociétés spécialisées dans la barquette et la vaisselle plastique. Création d'une filiale de distribution : GPI UK au Royaume-Uni.

1992 > Cotation en bourse de la holding SA Groupe Guillin.

1993 > Rachat de Nespak, société spécialisée dans les emballages pour fruits et légumes.

1996 > Création d'une nouvelle gamme de boîtes pâtisseries très innovantes et à caractère traditionnel : Classipack.

1998 > Mutation du PVC au PET. Création d'une nouvelle unité d'extrusion de PET chez Guillin Emballages.

1999 > Certification qualité ISO 9001 acquise pour l'ensemble des sociétés du Groupe Guillin.

1 La stratégie du Groupe Guillin

Une stratégie industrielle et commerciale de qualité qui, sur les marchés de la grande distribution, du commerce traditionnel, de la restauration hors domicile commerciale ou sociale, des fruits et légumes et des industries agroalimentaires, assure à Groupe Guillin le leadership européen dans ses deux activités : l'emballage plastique alimentaire standard thermoformé et le matériel de scellage et de remise en température.



2 Un métier

Le Groupe Guillin se compose de 19 sociétés spécialisées par marchés et par pays, chacune maîtrisant parfaitement l'ensemble de son processus industriel et commercial via la conception de produits standards, le développement d'outillages, la production de feuilles plastiques extrudées, le thermoformage et la commercialisation de leurs produits. Les sociétés du Groupe Guillin peuvent ainsi répondre aux attentes de leurs clients avec les meilleurs produits et services, dans les meilleurs délais.



3 Une présence européenne



Parce que l'Europe est un marché aux spécialités nombreuses et aux réseaux complexes, le Groupe Guillin œuvre chaque jour dans le sens d'une offre exhaustive et cohérente, soutenue par une distribution de proximité au maillage dense et performant. La synergie industrielle et géographique de ses filiales, l'intégration complète du processus de production, la recherche permanente de l'innovation permettent aux sociétés du Groupe Guillin de se développer en Europe et d'offrir à leurs clients dans chacun des pays européens un service irréprochable.

4 Une offre de produits innovante, complète et qualitative



- Boîtes pâtisseries
- Boîtes traiteurs
- Barquettes à filmer, à sceller
- Vaisselle
- Barquettes, boîtes, alvéoles pour fruits et légumes
- Chariots de remise en température
- Machines de scellage...

5 Une organisation opérationnelle par métiers

Le pôle **métiers de bouche**



Le pôle **fruits & légumes**



Le pôle **industrie agro-alimentaire**



Le pôle **matériel**

6 Des équipes responsables et professionnelles

Dans un contexte où la concurrence internationale est forte, l'anticipation est devenue au fil des ans le moteur essentiel du développement du Groupe Guillin. Un certain sens de l'audace autour duquel s'est construit et consolidé un management rigoureux et efficace.

Les compétences humaines fondées sur le professionnalisme, la réactivité, la solidarité et l'inventivité lui permettent une efficacité et un partenariat unique avec ses clients. Une culture d'entreprise au sein de laquelle les hommes et les femmes du Groupe renforcent leurs acquis et s'épanouissent dans une relation dynamique, responsable et constructive.

Une culture d'entreprise forte, au service du développement harmonieux du Groupe.



2000 > Développement de Thermipack, qui reçoit l'Oscar de l'emballage et l'Oscar européen "Eurostar".

2001 > Renforcement de la stratégie RHD avec l'acquisition du Groupe Socamel / Rescaset. Apport des matériels de scellage, de transport et de remise en température des repas.

2002 > Lancement des nouvelles boîtes chaudes Archipack et Marmipack. Acquisition de MacTrade, distributeur principal de Guillin Emballages en Italie qui devient Guillin Italia.

2003 > Création d'une société de distribution en Espagne : Guillin España, filiale de Guillin Emballages.

2004 > Création de Anis Opakowania et acquisition des actifs de Anis SA en Pologne.

2005 > Acquisition par Anis Opakowania des actifs de la société polonaise Blister Box qui dispose d'une gamme de produits en PP et OPS complémentaire à celle d'Anis Opakowania.

2006 > Création de Veripack Embalajes. Acquisition des actifs relatifs à l'activité d'emballages pour fruits et légumes du site de Barbera del Vallès de la société Autobar Packaging Spain. Acquisition par Nespak de la société de distribution d'emballages fruits et légumes Premier Packaging située au Royaume-Uni.

2007 > Création de la société Socamel UK et acquisition des actifs de la société Colston au Royaume-Uni par Socamel UK, filiale à 100% de Socamel Technologies.

2008 > Création d'un emballage pâtisseries novateur Desipack.

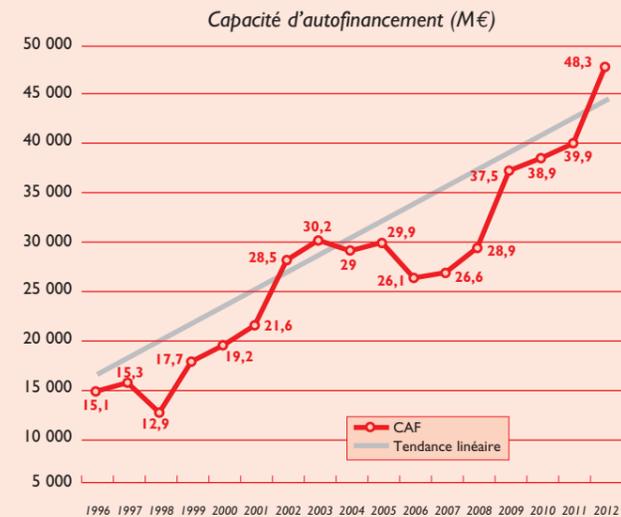
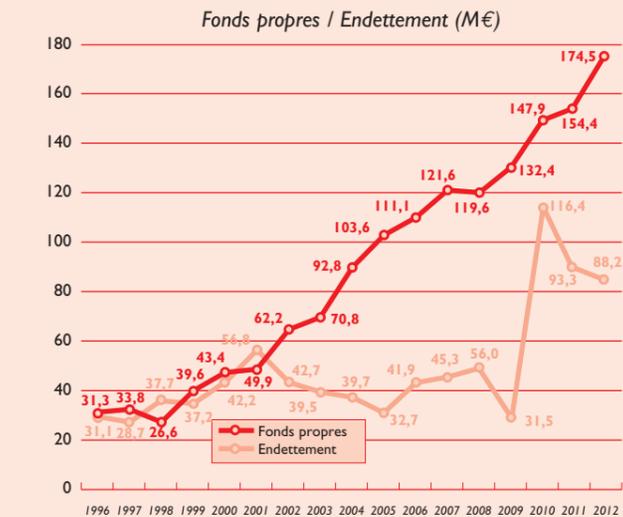
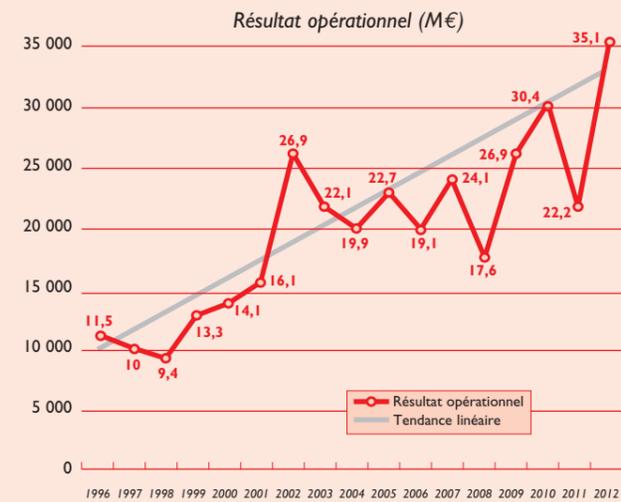
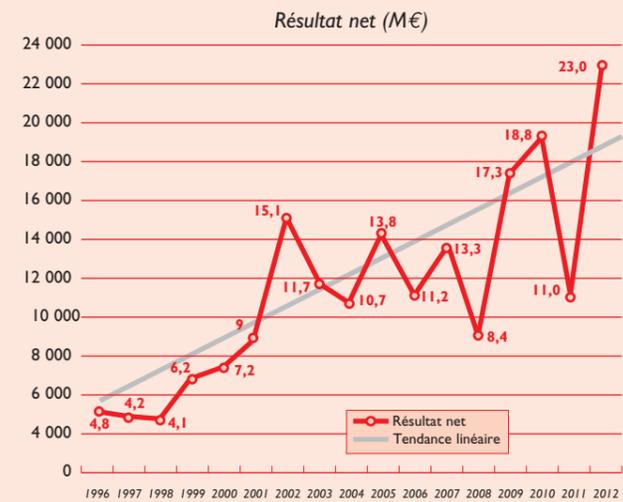
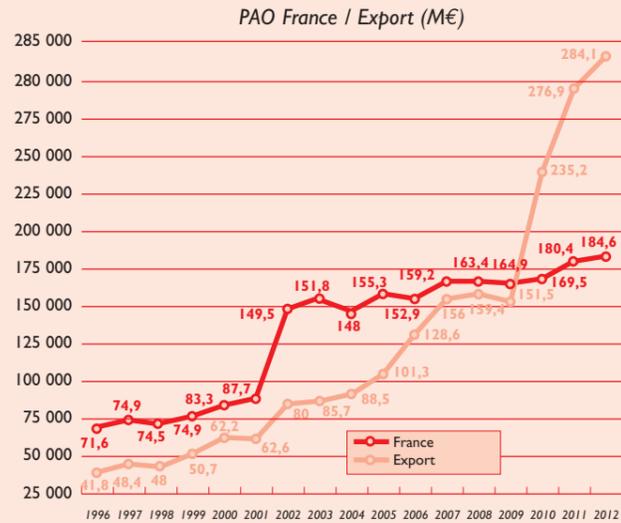
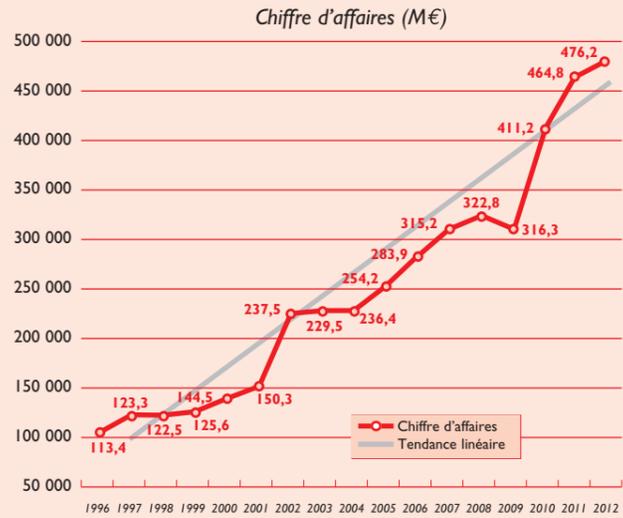
2008 > Création d'une société de distribution au Portugal : Guillin Portugal, filiale de Guillin Emballages.

2010 > Acquisition de Sharp Interpack Ltd au Royaume-Uni et développement du pôle IAA notamment dans le secteur de la viande.

2011 > Création de Sharpak Aylesham, Sharpak Bridgwater, Sharpak Yate et Sharpak Nederland devenue Guillin Nederland.

2012 > Création de Groupe Guillin Inmobiliaria España (Barcelone).

7 Le Groupe Guillin en quelques chiffres



8 Des unités productives et réactives



> GUILLIN EMBALLAGES
 Zone industrielle - BP 89 - 25290 ORNANS (France)
 Tél. 03 81 40 23 00 - Fax 03 81 57 10 59 (département France)
 Tél. 03 81 40 23 45 - Fax 03 81 62 15 78 (département Export)
 www.guillin-emballages.com

> GUILLIN ESPAÑA
 C/cal Pi de l'Olla, 40-42 - ZALI I
 08820 EL PRAT DE LLOBREGAT - Barcelone (Espagne)
 Tél. 93 652 46 34 - Fax 93 640 69 04
 www.guillin.es

> GUILLIN ITALIA
 Via Bernini, 6 - 20865 USMATE VELATE (MB) (Italie)
 Tél. 039 6014371 - Fax 039 6882169
 www.guillin.it

> GPI UK
 No.3 Building - North Weald Airfield
 NORTH WEALD - Essex CM 16 6 HR (Royaume-Uni)
 Tél. 0044 1992 524439 - Fax 0044 1992 524522
 www.guillinpackaging.co.uk

> GUILLIN PORTUGAL
 EN 10 Km 131,2 FORTE DA CASA
 Polígono Industrial Parque Tejo
 2625-445 FORTE DA CASA (Portugal)
 Tél. 219 580 714 - Fax 219 570 787
 www.guillin.pt



> ALPHAFORM
 291, Route des Pierrelles - 26240 BEAUSEMBLANT (France)
 Tél. 04 75 03 79 00 - Fax 04 75 03 14 99
 www.alpha-form.com



> DYNAPLAST
 BP 128 - Rue Just Meissonasse
 89600 SAINT-FLORENTIN (France)
 Tél. 03 86 43 81 00 - Fax 03 86 35 15 79
 www.dynaplast.com



> NESPAK
 Via Damano, 1 - 48024 MASSA LOMBARDA (Italie)
 Tél. 0545 979 797 - Fax 0545 979 700
 www.nespak.com



> ANIS OPAKOWANIA
 UL. Przemysłowa 3 - 56400 OLESNICA (Pologne)
 Tél. +48 71 399 21 11 - Fax +48 71 399 21 21
 www.anis.pl



> VERIPACK EMBALAJES
 Mogoda, 26-64 - Pol. Ind. Can Salvatella
 08210 BARBERÀ DEL VALLÈS - Barcelone (Espagne)
 Tél. +34 93 729 20 10 - Fax +34 93 729 35 29
 www.veripack.es



> SOCAMEL TECHNOLOGIES
 Chemin Allivet - 38140 RENAGE (France)
 Tél. 04 76 91 21 21 - Fax 04 76 91 21 31
 www.socamel.com

> SOCAMEL UK
 Wessex House - 1 Harris Road
 CALNE - Wiltshire SN11 9PT (Royaume-Uni)
 Tél. 01249 811 396 - Fax 01249 815 014
 www.socameluk.co.uk



> RESCASET CONCEPT
 2521 Route du Tram - 38690 COLOMBE (France)
 Tél. 04 76 91 21 25 - Fax 04 76 91 21 22
 www.rescaset.com



> SHARPAK AYLESHAM
 Aylesham Industrial Estate
 AYLESHAM - Kent CT3 3EF (Royaume-Uni)
 Tél. 01304 840 581 - Fax 01304 842 207
 www.sharpakaylesham.com



> SHARPAK BRIDGWATER
 Colley Lane Estate
 BRIDGWATER - Somerset TA6 5YS (Royaume-Uni)
 Tél. 01278 435 000 - Fax 01278 423 019
 www.sharpakbridgwater.com



> SHARPAK YATE
 Highway - YATE - Bristol BS37 7AA (Royaume-Uni)
 Tél. 01454 874 100 - Fax 01454 874 101
 www.sharpakyate.com



> GUILLIN NEDERLAND
 Siliciumweg 3 - 3812 SV AMERSFOORT (Pays-Bas)
 Tél. 033465 6262 - Fax 033445 0562
 www.guillinnederland.nl

1 Environnement économique du Groupe Guillin

En 2012, l'environnement économique du Groupe Guillin était encore des plus complexe et incertain. Les systèmes financier et économique ont traversé en 2008 et 2009 une crise d'une ampleur sans précédent. En 2010 et jusqu'en juin 2011, nous constatons que la récession touche à sa fin mais pas la crise. En juillet 2011, la crise de l'euro s'aggrave entraînant une forte rechute des systèmes financiers et une nouvelle crise économique dans l'Union Européenne. En 2012, nous constatons une récession globale dans l'Union Européenne.

En relation avec ce qui précède, il est important de noter que le Groupe Guillin réalise 95 % de son chiffre d'affaires total dans l'Union Européenne.

Sur l'année 2012, le PIB de la zone Euro a baissé de 0,4 % et celui de l'Union Européenne (UE27) a diminué de 0,3 % après avoir augmenté respectivement de 1,4 % et de 1,5 % en 2011.

En 2012, le PIB de la France n'a pas augmenté, il avait progressé de 1,7 % en 2011. Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe Guillin en France est de 39,4 %.

En 2012, le PIB du Royaume-Uni a été stable, il avait progressé de 0,8 % en 2011. Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe Guillin au Royaume-Uni est de 19,6 %.

En 2012, le PIB de l'Italie a diminué de 2,3 %, il avait progressé de 0,4 % en 2011. Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe Guillin en Italie est de 12,5 %.

Le Groupe constate que l'activité économique en Europe a été en retrait en 2012, les prévisions 2013 annoncent une récession globale en Europe.

Néanmoins, dans ce contexte économique difficile, le Groupe Guillin a vu son chiffre d'affaires net (PAO) augmenter de 2,5 %.

En Europe, les conditions climatiques ont une influence notable sur les ventes d'emballages pour les fruits et légumes, marché représentant plus de 30 % du chiffre d'affaires du Groupe Guillin mais également sur celui de la boucherie-volaille, notamment pour les barbecues. Les conditions climatiques en 2012 ont été globalement bonnes sauf en Grande-Bretagne, où la météo a été une des plus mauvaises depuis un siècle.

La forte augmentation des prix des matières premières constatée en 2010 et 2011 s'est arrêtée en 2012 mais les prix sont restés sur des niveaux des plus hauts historiques. On constate cependant que certaines matières comme le PET ont légèrement baissé par rapport à 2011, que le PP (polypropylène) est resté stable en 2012 par rapport à 2011 mais que le PS (polystyrène) a continué d'augmenter de façon significative par rapport à 2011 atteignant des sommets historiques jamais vus.

En 2012, le Groupe a continué sa politique de restauration des marges entreprise courant 2011 au détriment des volumes.

Cette politique a permis au Groupe Guillin d'obtenir en 2012 les meilleurs résultats, en valeur absolue, jamais réalisés par le Groupe.

Dans un contexte économique très difficile, le Groupe Guillin reste très prudent quant aux prévisions 2013 et 2014 mais est des plus serein quant à son avenir et son développement. En effet, en 20 ans de 1992 à 2012, le chiffre d'affaires du Groupe a été multiplié par 7,5 et son résultat net par 4,7.

personnalité et les valeurs du fondateur. Amour du travail bien fait, réactivité, audace, anticipation, sens du service, mouvement permanent... sont à l'origine de l'aventure entrepreneuriale.

Ces valeurs, aujourd'hui devenues principe d'actions, continuent à guider et à motiver les presque deux mille salariés qui constituent le Groupe Guillin. Fidèle à ses origines, le Groupe, réalisant 469 M€ de chiffre d'affaires net, a implanté son siège social à proximité du berceau familial et reste depuis ses débuts majoritairement détenu par la famille Guillin.

UN MANAGEMENT DYNAMIQUE

Chaque jour, le management s'attache à favoriser l'épanouissement et le perfectionnement des salariés afin qu'ils contribuent au développement harmonieux du Groupe. Ce style de management rigoureux sait concilier efficacement l'esprit d'équipe, la responsabilisation, le respect de l'autre, le dialogue, la transparence et la convivialité. Une politique de formation dynamique offre aux hommes et aux femmes du Groupe les moyens de progresser dans leurs métiers.

2 Le Groupe Guillin

QUALITÉ / GAMMES / SERVICES : LA TRILOGIE DE LA PERFORMANCE

Depuis 1972, ce concept est le moteur de la performance et du développement du Groupe. Considérée comme une exigence absolue pour l'ensemble des activités (conception, production, distribution, commercialisation, organisation), la qualité se concrétise par des certifications ISO et BRC de l'ensemble des sociétés du Groupe et fait l'objet d'actions régulières de sensibilisation et de contrôle auprès des équipes. La politique de gammes s'illustre par la production d'un ensemble de produits homogènes standards offrant une réelle valeur ajoutée marketing pour répondre à toutes les demandes des différents segments de marchés. Enfin, l'esprit de service qui anime chaque collaborateur se fonde sur l'anticipation des besoins, et s'appuie sur une organisation logistique rigoureuse et réactive.

UNE ENTREPRISE PATRIMONIALE

La culture de l'entreprise et son succès découlent directement du "patrimoine humain" constitué par la

DOMAINE D'ACTIVITE

Le Groupe Guillin agit sur deux marchés distincts qui suivent chacun des cycles économiques différents :

- l'emballage à destination des métiers de bouche (alimentation, traiteur, pâtisserie, boucherie...), des fruits et légumes, de la restauration hors-domicile et de l'industrie agro-alimentaire
- le matériel (chariots de distribution de repas et machines de scellage destinées aux cuisines centrales).

LA SOCIÉTÉ MÈRE S.A. GROUPE GUILLIN

Pour fédérer et harmoniser ses 19 sociétés réparties dans toute l'Europe, le Groupe Guillin s'appuie sur sa holding basée à Ornans, qui centralise les fonctions stratégiques du Groupe : analyser les potentialités de développement, définir les grandes orientations, fixer les objectifs, favoriser les synergies, impulser les grandes évolutions, décider des investissements.

La maîtrise globale de la finance à la consolidation comptable, la définition et le contrôle des budgets de fonctionnement des filiales et le développement de l'informatique, constituent les clefs d'une dynamique de croissance harmonieuse.

La holding emploie 35 personnes regroupées dans cinq directions (juridique, financière, informatique, marketing et affaires sociales) qui jouent le rôle de "fonction support" pour l'ensemble du Groupe, permettant ainsi d'en renforcer la cohérence.

Le chiffre d'affaires de la holding s'élève à 12,3 M€ en progression de 0,5 M€ par rapport à 2011. Ce chiffre est constitué de facturations :

- de prestations de services aux filiales dans les domaines informatique, juridique, financier, social et marketing,
- des redevances pour l'utilisation du logo du Groupe Guillin et pour des licences d'exploitation de marques, modèles et brevets,
- de loyers immobiliers.

Modification de périmètre

Le Groupe Guillin a créé courant avril 2012, la société Groupe Guillin Inmobiliaria en Espagne, filiale à 100 % de la SA Groupe Guillin. Cette société a acheté les bâtiments utilisés par Veripack Embalajes dans la région de Barcelone, dont Veripack Embalajes était préalablement locataire.

LE SECTEUR "EMBALLAGES"

L'activité du secteur emballages représente 93,3 % du PAO (Produits des Activités Ordinaires = Chiffre d'Affaires net des remises, ristournes, participations commerciales et escomptes) de l'ensemble du Groupe Guillin.

I - L'activité du secteur "emballages"

Le PAO 2012 du secteur emballages s'établit à 437,2 M€ contre 425,4 M€ en 2011, soit une progression de 2,8 % pour un volume stable. Néanmoins, les produits thermoformés du Groupe Guillin progressent en tonnage de 1 % mais la feuille diminue de 5 %, améliorant ainsi le mix produit du Groupe.

Globalement, les activités métier de bouche et fruits et légumes sont en progression en 2012 par rapport à 2011. L'année 2012 en terme d'activité en Grande-Bretagne a été difficile du fait de la très mauvaise météo dans ce pays pénalisant l'activité fruits et légumes et l'activité barbecue. De plus, la crise économique en Grande-Bretagne a eu comme conséquence une baisse des volumes dans l'activité IAA (industrie agro-alimentaire).



I.1 - L'emballage pour les métiers de bouche

Pour répondre à la demande de l'ensemble des acteurs des métiers de bouche, le Groupe Guillin a conçu une stratégie efficace : développer des gammes d'emballages standards créées, conçues, fabriquées en fonction des contraintes et spécificités de chaque segment de marché. Le marché du commerce traditionnel et de la grande distribution se caractérise par une diversité de métiers (bouchers, charcutiers, traiteurs, pâtisseries, poissonniers...) aux attentes multiples et variées en termes d'emballages qui doivent être pratiques, hygiéniques, hermétiques, esthétiques, scellables, micro-ondables, gérables et inviolables... Le Groupe Guillin offre une réponse adaptée à chaque besoin à travers des marques déposées : Multipack, Patipack, Actipack, Classipack, Pyramipack, Luckypack, Triptipack... Le Groupe Guillin est présent sur ce marché au travers principalement de ses unités Guillin Emballages (et ses 4 filiales commerciales à l'étranger), Alphaform, Anis Opakowania, Rescaset Concept et Sharpak Aylesham. Chaque société du Groupe Guillin dispose d'une large gamme de produits propres complétée par les produits des autres sociétés du Groupe et de négoce externe nécessaires à la satisfaction de ses clients, leur offrant ainsi la gamme la plus étendue.

Guillin Emballages, berceau du Groupe, fut la première société à concevoir, fabriquer et distribuer sur stock des emballages plastiques thermoformés standards en grandes séries. Elle vend dans toute l'Europe aux GMS et professionnels des métiers de bouche. Elle est dotée d'un outil industriel de haute performance et d'unités de stockage

ultra réactives. Guillin Emballages possède quatre filiales commerciales et logistiques : en Angleterre “GPI UK”, en Espagne “Guillin España”, en Italie “Guillin Italia” et au Portugal “Guillin Portugal”. Guillin Emballages affirme avec dynamisme ses objectifs européens au service du consommateur à travers la grande distribution et l'ensemble de ses distributeurs et filiales.

Alphaform est le partenaire “Emballages” des commerces traditionnels, de la restauration hors domicile (commerciale et sociale) ainsi que des cash and carry. Pour répondre aux besoins de cette clientèle, Alphaform dispose notamment d'une gamme complète d'assiettes, plats, bols, barquettes, boîtes, plateaux-repas, etc.

Anis Opakowania est un acteur majeur de l'emballage plastique à destination des grandes et moyennes surfaces et des commerces traditionnels en Pologne. Fort d'un bon positionnement stratégique en Europe Centrale, Anis est le vecteur de croissance du Groupe Guillin sur cette zone géographique.

Sharpak Aylesham agit sur le marché anglais de la grande distribution via des gammes de produits spécifiques adaptées aux besoins de ses clients. Sharpak Aylesham entend renforcer sa pénétration auprès du commerce traditionnel via un réseau de distributeurs incluant les cash and carry mais aussi auprès de la restauration collective.

Dynaplast agit indirectement sur ce secteur d'activité en produisant pour les filiales du Groupe certains emballages en PP et PET en fonction de son savoir-faire.

Rescaset Concept est le promoteur depuis plus de vingt ans du concept de distribution de repas en liaison froide pour la restauration collective, avec un positionnement important sur le marché français. Rescaset distribue des lignes de produits à usage unique à la restauration collective et à l'industrie agro-alimentaire. Elle fabrique et commercialise les matériels de scellage nécessaires à la bonne utilisation de ses produits.

Guillin Nederland commercialise aux Pays-Bas l'ensemble des gammes du Groupe Guillin.

1.2 - L'emballage pour les fruits et légumes

Sur ce marché international très compétitif et fortement soumis aux contraintes climatiques, le Groupe Guillin a mis en place une organisation qui offre à ses clients une proximité, gage d'une réactivité optimale.

Les attentes et besoins des producteurs et conditionneurs de fruits et légumes sont par nature liés aux variations saisonnières, climatiques et locales. Face à cette difficulté, le Groupe a su imaginer et proposer une offre variée et adaptée aux particularités de ce marché.

La commercialisation et la diffusion de ses emballages sont assurées par un réseau dynamique de sociétés spécialisées par pays assurant une réelle proximité avec le client. Chaque société du Groupe offre également sa large gamme à ses sociétés sœurs afin de proposer à ses clients l'offre la plus large et la plus complète du marché.

Nespak est l'acteur de référence sur le marché italien des fruits et légumes. Elle y développe une large gamme de produits standards type paniers, alvéolaires ou ravers, qui complétée des produits de ses sociétés sœurs lui confère une position de leader sur son marché.

Dynaplast propose une offre de produits innovants et à forte valeur ajoutée en PP et PET aux producteurs et conditionneurs de fruits et légumes notamment sur son marché français. Précurseur de nouvelles tendances, Dynaplast a acquis, au fil des années, une reconnaissance certaine auprès du monde agricole.

Veripack Embalajes est le spécialiste espagnol de l'emballage pour les fruits rouges en Europe. Dotée d'un outil industriel puissant, elle conçoit, fabrique et commercialise ses produits en très grandes séries à une large clientèle.

Sharpak Aylesham est un acteur majeur du marché britannique des fruits et légumes. Possédant une large gamme d'emballages adaptés, elle commercialise ses produits auprès des producteurs et conditionneurs anglais.

Guillin Nederland commercialise aux Pays-Bas l'ensemble de la gamme fruits et légumes du Groupe Guillin.

1.3 - L'emballage pour les industriels de l'agro-alimentaire (IAA)

Sharpak Yate est l'acteur historique référant au Royaume-Uni sur le marché de la volaille et du poisson. Fort d'un outil de production performant, elle offre à ses clients industriels de l'agro-alimentaire une large gamme de produits adaptés à leurs besoins.

Sharpak Bridgwater est spécialisée dans la production et la commercialisation d'emballages à destination des Industriels de l'agro-alimentaire pour le métier de la viande rouge et des plats cuisinés.

Anis Opakowania propose une large gamme de produits spécifiques de calages adaptée aux besoins des industriels de la biscuiterie, de la pâtisserie et du chocolat sur le marché polonais.

Sharpak Aylesham détient un savoir-faire reconnu sur le marché britannique via des gammes de produits spécifiques adaptées aux besoins des industriels de la biscuiterie, de la pâtisserie et du chocolat.

Nespak propose une offre complémentaire de barquettes PSE à destination principalement des produits carnés.

Guillin Nederland commercialise aux Pays-Bas l'ensemble des produits du Groupe Guillin à destination des IAA (viande rouge, viande blanche, poisson et plats préparés).

Form'Plast, société détenue à 30% par le Groupe Guillin, est spécialisée dans le thermoformage de barquettes à effet barrière pour l'industrie agro-alimentaire à destination des produits carnés.

1.4 - La feuille de thermoformage

En marge de son offre d'emballages thermoformés, le Groupe a développé un savoir-faire complémentaire et cohérent : la production et la commercialisation de feuilles plastiques pour le thermoformage haut de gamme. Cet objectif est assuré par **Dynaplast** qui possède une expertise reconnue des thermoformeurs intégrés et des sous-traitants. Son savoir-faire technologique et son organisation technico-commerciale lui permettent de s'adapter aux cahiers des charges les plus rigoureux, de répondre aux demandes spécifiques dans des délais très brefs et de mettre au service de ses clients une approche marketing de pointe grâce à un laboratoire intégré.

2 - Résultat opérationnel du secteur “emballages”

Le résultat opérationnel du secteur “emballages” s'élève à 27,9 M€ en progression de 45 % par rapport à 2011 soit 8,7 M€.

Cette hausse significative s'explique essentiellement par :

- une politique de restauration des marges volontariste générée par l'augmentation des prix de vente et un meilleur mix produit,
- une quasi-stabilité des coûts d'achat des matières premières par rapport à 2011.

Cependant, nous constatons sur 2012 une augmentation de certaines charges, notamment de l'énergie, du transport et des coûts d'entretien.

LE SECTEUR “MATÉRIELS”



Le marché de la restauration hors-domicile comprend la restauration commerciale (sur place ou à emporter) et la restauration sociale (en établissements hospitaliers, scolaires, pénitentiaires, de la défense...). Pour garantir aux cuisines des collectivités des solutions de condition-

nement et de transport des repas dans les meilleures conditions d'hygiène et de présentation des aliments, le Groupe Guillin conçoit, fabrique, et distribue à travers ses sociétés **Socamel Technologies** et **Rescaset Concept** des équipements destinés à la logistique de distribution en liaison froide et chaude.

Cette activité représente 6,7 % du PAO consolidé du Groupe Guillin. Trois sociétés contribuent au résultat de ce secteur : Socamel Technologies et sa filiale anglaise Socamel UK et Rescaset Concept pour la part de son activité liée à la fabrication et à la commercialisation de scelleuses.

Le PAO 2012 du secteur matériel s'établit à 31,5 M€ contre 31,9 M€ en 2011, soit une diminution de 1,1 %. L'année 2012 a été difficile du fait de la crise économique et des mesures d'austérité prises par les différents Etats, ayant comme conséquence de diminuer les budgets de biens d'équipement des collectivités publiques. Le PAO du 1^{er} semestre était en baisse de 10,9 % mais grâce à l'action volontariste des sociétés, le PAO 2012 est pratiquement au même niveau qu'en 2011, progressant de 8,9 % sur le 2^{ème} semestre.

1 - L'activité du secteur “matériels”

Le Groupe Guillin conçoit et distribue les équipements suivants à destination de la logistique de la liaison froide :

- machines et lignes de scellage et de conditionnement permettant de conditionner les repas qui seront ensuite refroidis et conservés jusqu'à leur date de consommation,
- fours de remise en température, destinés à la restauration collective, aux établissements scolaires, aux maisons de retraite, aux hôpitaux et aux prisons, produits commercialisés essentiellement en France,
- chariots de distribution et de remise en température destinés principalement à la restauration couchée à l'hôpital et en clinique ; les chariots “Socamel” utilisent “l'air pulsé”.

L'association emballages / matériels permet d'offrir au marché un concept global qui consiste à garantir aux cuisines centrales des collectivités, des solutions complètes de conditionnement et de transport des repas jusqu'au consommateur final dans des conditions optimales d'hygiène, de sécurité et de présentation.

Une fois la crise économique surmontée, les conséquences du vieillissement de la population avec l'ouverture de nombreuses maisons de retraites, le développement de nouveaux produits et concepts, la politique volontariste de croissance à l'international doivent permettre de poursuivre le développement de ce secteur.

2 - Résultat opérationnel du secteur “matériels”

Le résultat opérationnel 2012 est en forte progression par rapport à 2011, il s'élève à 1,9 M€ représentant 6 % du PAO, en hausse de 174 %. Ce résultat s'explique essentiellement par une amélioration significative du point mort de ce secteur due à une amélioration de la productivité et une baisse des frais et charges.

3 La politique d'investissements et de recherche et développement du Groupe Guillin

POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

Le Groupe Guillin investit chaque année entre 4 à 7 % de son chiffre d'affaires afin de maintenir et de développer son parc machines et bâtiments et d'avoir ainsi un outil industriel des plus performant.

En 2012, un effort d'investissements significatif a été réalisé avec 35,2 M€ investis soit 7,5 % du PAO et concerne essentiellement le secteur emballages pour 32,3 M€.

A noter que les investissements en machines et outillages s'élèvent à 18,3 M€ et en bâtiments à 15 M€.

Les investissements prévus en 2013 seront de l'ordre de 5 % du PAO.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Dès son origine, le Groupe Guillin s'est imposé grâce à des produits novateurs et des créations originales. Pour maintenir sa position de leader, la politique d'innovation fondée sur l'écoute et l'anticipation a un objectif majeur : toujours conserver un concept d'avance.

L'anticipation : de l'intuition à l'application

Démarche innée et intuitive chez le fondateur du Groupe, l'anticipation est devenue un principe fondamental, moteur de développement et gage de maintien du leadership sur les marchés. Elle est au cœur des préoccupations des bureaux d'études des sociétés du Groupe dont le rôle est d'imaginer et de concevoir des produits toujours mieux adaptés aux besoins des clients.

L'innovation au cœur du succès

Veille des évolutions et des tendances du marché, détection des besoins émergents, études pour le développement de nouveaux designs, recherche de nouvelles fonctionnalités produits, et de nouveaux matériaux... sont les facteurs clés du succès de la politique d'innovation du Groupe. Des bains spéciaux ont, par exemple, été mis au point pour garantir un effet antibuée aux emballages plastiques. Dans un souci permanent d'améliorer l'empreinte carbone de ses produits, le Groupe Guillin a réalisé une innovation

majeure, qui permet de diminuer par deux les volumes d'emballages stockés et /ou transportés à quantités équivalentes.

Les produits phares étant l'objet de nombreuses contre-façons, une politique active en matière de propriété industrielle a été mise en place dès 1978.

Le Groupe gère aujourd'hui un portefeuille de plus de 300 titres de propriété industrielle.

Ces études et recherches concernent également de nouvelles technologies et plus particulièrement pour l'activité "matériels".

Le design : un accessoire de séduction stratégique

Souvent considéré comme accessoire, le design est conçu au sein du Groupe Guillin comme une composante essentielle du produit. Sa capacité de séduction et de persuasion tant auprès d'un client, d'un prospect, que du consommateur final est capitale. Toute recherche sur un nouveau produit, qu'il soit destiné au marché des métiers de bouche, des fruits et légumes ou des IAA intègre en amont une réflexion poussée sur le design pour le rendre moderne, fonctionnel et parfaitement adapté aux besoins de l'utilisateur final.

Comme chaque année, le Groupe Guillin consacre environ 1 % de son PAO à la Recherche et Développement pour le secteur "emballages" et 4,1 % pour le secteur "matériels". Les efforts de recherche et développement dans les différents secteurs doivent permettre au Groupe d'augmenter son offre produit et d'améliorer ses prix de revient par la réduction de la consommation des matières et des énergies, le tout s'inscrivant dans une politique de développement durable.

L'ensemble des coûts de Recherche et Développement est comptabilisé en charges d'exploitation. En effet, les efforts de développement engagés par le Groupe en vue de la conception de produits, de processus de fabrication nouveaux ou améliorés, ne rentrent que très tardivement dans l'étape où ils sont des actifs éligibles aux critères de la norme IAS 38. L'avantage concurrentiel et technologique du Groupe ne se manifeste que lorsque les nouveaux produits sont sur le marché.

produit du Groupe. La politique du Groupe Guillin a été en priorité de restaurer ses marges.

L'activité métier de bouche (pâtisseries, traiteurs...) s'est développée de façon satisfaisante en 2012 puisque le chiffre d'affaires progresse de 4 %.

L'activité fruits et légumes a réalisé une belle performance en 2012, le chiffre d'affaires progresse de 7 % et ce malgré une très mauvaise météo au Royaume-Uni.

L'activité IAA (viande, volaille, poisson), réalisée en 2012 essentiellement au Royaume-Uni, a été difficile du fait de

la très mauvaise météo dans ce pays pénalisant la consommation des produits destinés aux barbecues mais également en raison de la crise économique qui a eu comme conséquence directe une baisse des volumes et donc du chiffre d'affaires de cette activité, qui diminue de 8,7 %. Malgré cet aléa conjoncturel, l'activité viande et volaille dans l'industrie agro-alimentaire (IAA) reste un axe de développement très fort pour le Groupe Guillin en Europe et notamment au Royaume-Uni.

Le Groupe Guillin va continuer son action dans ce secteur en poursuivant sa politique commerciale volontariste et dynamique.

Le PAO 2012 du secteur matériel s'établit à 31,5 M€ contre 31,9 M€ en 2011, soit une diminution de 1,1 %. L'année 2012 a été difficile du fait de la crise économique et des mesures d'austérité prises par les différents Etats qui ont diminué les budgets de biens d'équipement des collectivités publiques.

Le PAO du 1^{er} semestre était en baisse de 10,9 % mais grâce à l'action dynamique et énergique des sociétés, le PAO 2012 est du même niveau que 2011, en effet, il progresse de 8,9 % sur le 2^{ème} semestre.

En 2012, la forte augmentation des prix des matières premières constatée depuis 2010 et 2011 s'est arrêtée, les prix 2012 des matières premières plastiques sont toujours sur des plus hauts historiques.

On constate cependant que certaines matières comme le PET ont légèrement baissé par rapport à 2011, que le PP (polypropylène) est resté stable en 2012 par rapport à 2011 mais que le PS (polystyrène) a continué d'augmenter de façon significative par rapport à 2011, atteignant des sommets historiques jamais vus.

La marge du secteur emballages augmente de 17,6 M€ par rapport à 2011. Cette variation s'explique par :

- un gain dû à l'augmentation des volumes de 0,6 M€,
- un gain sur achats de 4,3 M€ dû essentiellement au PET,
- un gain dû à la hausse des prix de vente de 12,7 M€.

Malgré un PAO en baisse de 1,1 %, la marge du secteur matériels progresse de 0,1 M€, en raison de la productivité réalisée.

Le résultat opérationnel s'élève à 35,1 M€ en 2012 en augmentation de 12,9 M€ soit 58,2 %, il représente 7,5 % du PAO.

Cette augmentation s'explique essentiellement par des éléments récurrents et non récurrents en 2011.

Le résultat opérationnel (récurrent) avant autres produits et autres charges augmente de 40,7 % par rapport à 2011, il s'élève à 35 M€ en 2012 contre 24,8 M€ en 2011 en augmentation de 10,2 M€. Ce résultat est dû essentiellement à l'amélioration des marges.

Les autres achats et charges externes augmentent de 4,8 %, les charges variables progressent de 6,7 %, elles représentent désormais 11,5 % du PAO. Le Groupe Guillin constate que le coût de l'énergie augmente fortement en Europe ainsi que les coûts de transport.

Les frais fixes sont toujours bien maîtrisés puisqu'ils représentent 6,2 % du PAO en 2012 contre 6,3 % en 2011. Néanmoins, les frais et coûts d'entretien augmentent

pour maintenir l'outil industriel à un bon niveau de performance, celui-ci étant toujours en croissance.

Les frais de personnel hors intéressement et participation progressent de 3,4 %. Il est à noter que l'augmentation du forfait social concernant les entreprises françaises à impacter la masse salariale de 0,5 M€.

Concernant les éléments non récurrents, en 2011, Veripack a été condamnée à une amende de 2,9 M€ par la CNC Espagnole (Comision Nacional de la Competencia), le Groupe Guillin conteste fermement et a fait appel de cette décision. Cette somme a été inscrite en 2011 dans la rubrique autres charges opérationnelles.

Le coût de l'endettement financier diminue de 1,4 M€ soit 36,5 %, conséquence du désendettement du Groupe conjugué à la baisse importante des taux.

Le résultat net s'élève à 23 M€ en progression de 109 % par rapport à 2011. Cette hausse s'explique essentiellement par :

- une amélioration significative du résultat opérationnel de 12,9 M€ due principalement à l'amélioration de la marge
- une progression du résultat financier de 1,4 M€
- une hausse des impôts de 3,2 M€ consécutive à l'augmentation significative des résultats.

La capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt s'élève à 48,3 M€, en progression de 21 % par rapport à 2011 et représente 10,3 % du PAO. Cette capacité d'autofinancement en augmentation significative traduit la performance financière du Groupe en 2012.

Le Groupe Guillin réalise ses meilleures performances historiques (résultat opérationnel, résultat net, cash-flow) dans un environnement économique et financier difficile et complexe.

2 - Bilan

Les capitaux propres du Groupe représentent 174,5 M€ en progression de 20 M€ par rapport à 2011, soit un prix par action de 94,2 €.

Le Groupe Guillin s'est désendetté en 2012, la dette s'élève à 88,2 M€ en diminution de 5,2 M€ par rapport à 2011. Le gearing est de 0,51 contre 0,60 en 2011. Ce désendettement est dû à l'augmentation de 8,4 M€ de la capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt.

Le Groupe Guillin a pris la décision d'augmenter notamment ses stocks de feuille et film plastique pour faire face aux commandes importantes pendant la saison fruits et légumes, en conséquence le besoin en fonds de roulement a augmenté de 6,4 M€. Le Groupe a investi un montant très important de 35,2 M€ en 2012 soit 7,5 % du PAO. Sans ces décisions stratégiques, le désendettement du Groupe aurait été plus important.

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts s'élève à 60,6 M€ en 2012, en progression de 20,2 % par rapport à 2011.

La dette financière nette de 88,2 M€ représente 1,5 année de cash-flow.

Le Groupe Guillin a donc, au 31/12/2012, une situation financière saine et solide.

4 L'activité du Groupe Guillin en 2012

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

I - Compte de résultat

Le PAO de l'exercice 2012 s'élève à 468,7 M€ en progression de 2,5 % par rapport à 2011 où il s'établissait à 457,3 M€.

Le PAO du secteur "emballages" progresse de 2,8 % avec des volumes quasi-stables. Les produits thermoformés du Groupe Guillin progressent en tonnage de 1 % mais la vente de feuilles diminue de 5 % améliorant ainsi le mix

3 - Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se soldant par un bénéfice de 19 916 287,90 euros, de la manière suivante :

- aux actionnaires à titre de dividendes, pour : 3 705 750,00 €
- après prélèvement du report à nouveau pour : 13 284,00 €
- le solde, soit la somme de : 16 223 821,90 € étant affecté à la réserve ordinaire.

Par conséquent, le dividende revenant à chaque action est fixé à 2,00 €.

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code Général des Impôts, dont le taux est fixé à 21 % à compter du 1^{er} janvier 2013.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2012

Aucun événement particulier à la date du 31 mars 2013 ne s'est produit depuis la clôture de l'exercice 2012, qui soit de nature à modifier les comptes 2012.

ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

1 - Contexte économique

En mars 2012, nous écrivions que l'environnement économique et géopolitique en 2012 serait particulièrement incertain et les prévisions économiques étaient des plus moroses ; en effet les PIB de l'Union Européenne et de la plupart des pays composant cette Union, prévus en 2012 sont soit en récession soit en quasi-stagnation (très faible croissance). Malheureusement, ces prévisions étaient exactes car sur l'année 2012, le PIB de la zone Euro a baissé de 0,4 % et celui de l'Union Européenne (UE 27) a diminué de 0,3 %.

Il est à craindre que l'année 2013 soit encore pire que l'année 2012 dans l'Union Européenne (UE 27) et que la plupart des pays de cette union soit en récession. L'environnement économique pour le Groupe Guillin sera encore des plus incertain et des plus compliqué. De plus, les politiques budgétaires restrictives en Europe auront un fort impact négatif sur l'activité "matériels" (biens d'équipement). L'évolution des prix des matières premières plastique sont impossibles à prévoir. Les prix de ces matières sont toujours sur des plus hauts historiques. Certaines continuent à augmenter comme le polystyrène, d'autres sont stables mais la pression reste toujours à la hausse. On constate actuellement que l'augmentation des prix du polystyrène est découragée de l'évolution du cours du pétrole obéissant à d'autres forces.

Compte tenu de ces conditions économiques et géopolitiques, il est impossible de faire toute prévision

et tout pronostic pour 2013, voire de prédire la fin de cette crise économique et financière. Le Groupe Guillin prend les dispositions nécessaires pour s'adapter à cet environnement économique qui sera difficile et complexe en 2013. C'est ce qu'il a su faire en 2012 réalisant ses meilleurs résultats historiques.

Ses nombreux atouts comme notamment ses innovations, ses nouveaux produits, ses investissements industriels et financiers très significatifs (7,5 % du PAO en 2012), sa réactivité commerciale et industrielle, sa position sur des marchés européens porteurs, sa capacité à générer du cash-flow, lui permettront de traverser cette crise d'une rare ampleur dont personne ne connaît la fin.

2 - Concurrence

Comme nous vous en avons tenu informé dans notre rapport annuel 2011, la CNC Espagnole (Comision Nacional de la Competencia) a mené une enquête sur des présomptions d'entente illégale qui se seraient produites entre 1999 et 2006 sur le marché des emballages pour fruits et légumes en Espagne.

Le Groupe Guillin ayant acquis en juin 2006, via sa filiale Veripack Embalajes, les actifs spécifiques concernant les emballages pour le marché des fruits et légumes de la société Autobar Packaging Spain, se trouve ainsi avoir été soumis à cette enquête. La CNC a rendu publique les conclusions de son enquête et a notifié à Veripack Embalajes une amende d'un montant de 2,85 M€ dont le Groupe Guillin est tenu comme étant solidairement responsable à hauteur de 2,25 M€.

Le Groupe Guillin conteste vigoureusement le bien fondé des conclusions de la CNC ainsi que le montant de la sanction. En effet, le Groupe Guillin considère ne pas être responsable des agissements d'Autobar Packaging Spain devenue Veriplast, société toujours en activité sous le nom de Paccor Packaging Spain SA. Une procédure de recours avait été engagée par Veripack Embalajes pour faire valoir ses droits. La Cour d'Appel de Madrid a ordonné à la CNC de recalculer le montant de l'amende de 2,85 M€ sur une période réduite soit de juin 2006 à mars/avril 2007, ce qui devrait engendrer un effet positif sur le montant de l'amende qui sera notifiée. En marge de cette décision, la Société Veripack Embalajes a engagé un pourvoi en Cassation pour faire valoir ses droits.

Par ailleurs, suite à une demande d'information par la Commission Européenne - DG Competition concernant notre filiale Nespak en Italie depuis 2008, il s'avère que cette action a fait l'objet d'une notification de griefs le 28 septembre 2012 et Nespak a adressé ses observations, en réponse, à la Commission Européenne, le 17 janvier 2013. A ce jour, il n'est pas possible de déterminer si Nespak sera condamnée par la Commission Européenne, ni si elle lui infligera une éventuelle amende. Il n'est, dès lors, pas possible de déterminer une évaluation d'une éventuelle sanction encourue.

RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

Les rémunérations et avantages en nature alloués au titre de l'exercice 2012 aux organes de direction du Groupe Guillin dans le cadre de leurs fonctions dans les sociétés contrôlées s'élèvent à 0,5 M€ net de charges et d'impôts.

5 Les risques liés à l'activité du Groupe Guillin

L'information relative aux risques du Groupe est disponible dans l'annexe consolidée (§ 2.24).

6 Le Groupe Guillin et la bourse

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Le plus haut cours de l'année 2012 a été de 67,25 € le 24/12/2012 et le plus bas à 47 € le 03/01/2012. Le cours de clôture au 31/12/2012 était de 66,9 € contre 47,4 € au 31/12/2011. La variation sur l'année 2012 a été de 41,1 %, sachant que l'indice du CAC MID&SMALL a progressé de 11,4 %. Au 14 mars 2013, le cours était à 75,5 €.

En 2012, il a été échangé 250 364 titres pour une valeur de 13 852 k€. En 2011, il a été échangé 203 573 titres pour une valeur de 12 535 k€. En 2010, 47 125 titres avaient été échangés pour une valeur de 3 237 k€.

Le Groupe constate une augmentation très importante de la liquidité du cours depuis le passage sur Alternext le 29 août 2011.

	Quantités	Valeurs du portefeuille en €	Cours moyen unitaire de la transaction en €	Prix de vente en €	Cours moyen unitaire de la transaction en €
Titres au 01/01/2012					
Contrat d'animation	5 228	270 950,77	51,83		
Contrat croissance externe	4 613	159 742,00	34,63		
Total	9 841	430 692,77	43,77		
Achats	21 907	1 276 931,72	58,29		
Ventes	- 24 276	- 1 358 835,30	55,97	1 368 980,85	56,39
Attributions d'actions gratuites	- 1 200	- 27 000,00	22,50		
Titres au 31/12/2012					
Contrat d'animation	2 859	189 047,00	66,12		
Contrat croissance externe	3 413	132 742,00	38,89		
Total	6 272	321 789,19	51,31		

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Participations dans le capital de la Société

En application de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous donnons les indications suivantes en fonction des informations reçues en vertu des dispositions des articles L 233-7 et L 233-12 du Code de Commerce :

Identité des personnes morales ou physiques détenant plus de 5 %, 15 %, 20 %, 25 %, 50 % et 66,66 % du capital social ou des droits de vote au 28/03/2013.

Seuils	Actions	Droits de vote AGO
5 %	Stock Picking France	Stock Picking France
10 %		
15 %	SC L'Atelier SC Le Château SC La Brayère	
20 %		SC L'Atelier SC Le Château SC La Brayère
25 %		
30 %		
33,33 %		
50 %	SC La Brayère ⁽¹⁾ SC L'Atelier ⁽²⁾ SC Le Château ⁽³⁾ Famille Guillin ⁽⁴⁾	
66,66 %		SC La Brayère ⁽¹⁾ SC L'Atelier ⁽²⁾ SC Le Château ⁽³⁾ Famille Guillin ⁽⁴⁾
90 %		
95 %		

⁽¹⁾ ⁽²⁾ ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ SC La Brayère, SC L'Atelier, SC Le Château et Famille Guillin agissent de concert.

Participation des salariés au capital social

Vu les dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, il est précisé qu'aucun salarié de la Société ne détient une participation au capital qui soit matérialisée par des titres faisant l'objet d'une gestion collective ("Plan d'Epargne d'Entreprise - PEE" ou "Fonds Commun de Placement d'Entreprise - FCPE") ou qui soit frappée d'une quelconque mesure d'inaccessibilité.

Attribution d'actions gratuites aux salariés de la société

Les bénéficiaires des actions gratuites sont sélectionnés en fonction de leur niveau de responsabilité et de leur performance individuelle. Les actions sont attribuées définitivement après un délai de deux ans et sont librement cessibles après un délai de quatre ans à compter de la date d'attribution initiale.

Au titre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2012, aucune action gratuite n'a été attribuée au cours de l'exercice 2012.

Participation dans le capital d'autres Sociétés

Il n'existe aucune participation croisée entre la Société et une ou plusieurs autres.

Dépenses non déductibles

Il a été intégré dans l'assiette de calcul de l'impôt sur les Sociétés en application des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts la somme de 19 118 euros. L'impôt correspondant a représenté 6 582 euros.

Montant des dividendes des trois derniers exercices

Conformément à la loi, nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	dividendes	autres revenus distribués	
2011	2,00 €	NEANT	NEANT
2010	2,00 €	NEANT	NEANT
2009	2,50 €	NEANT	NEANT

Le Conseil d'Administration

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délégation	Augmentation de capital par incorporation de réserves L 225-129-2 et 225-130 C Com	Augmentation de capital avec maintien du DPS L 225-129-2 C Com	Augmentation de capital avec suppression du DPS L 225-129-2 C Com	Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE L 225-129-6 C Com	Autorisation d'annuler les actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions L 225-209 C Com	Autorisation d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux
Assemblée générale d'autorisation	AGM du 24 mai 2012 Délégation de compétence Durée 26 mois	AGM du 24 mai 2012 Délégation de compétence Durée 26 mois	AGM du 24 mai 2012 Délégation de compétence Durée 26 mois	AGM du 24 mai 2012 Délégation de compétence Durée 26 mois	AGM du 24 mai 2012 Délégation de compétence Durée 24 mois	AGM du 24 mai 2012 Délégation de compétence Durée 38 mois
Montant autorisé	20.000.000 €	10.000.000 €	2.500.000 €	344.000 €	Indéterminé dans la limite de 10% du capital	Indéterminé dans la limite de 10% du capital
Utilisation par le Conseil	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

COMPTES CONSOLIDÉS

1 Compte de résultat consolidé

(En milliers d'euros)		31/12/2012	31/12/2011
Produits des activités ordinaires	Note 18	468 700	457 291
Autres produits de l'activité		8	
Variation des stocks de produits en cours et produits finis		5 646	1 594
Production immobilisée		1 234	1 074
Achats consommés	Note 19	- 233 223	- 235 432
Autres achats et charges externes	Note 20	- 82 664	- 78 882
Impôts et taxes	Note 21	- 5 174	- 4 689
Charges de personnel	Note 22	- 93 664	- 89 968
Dotations aux amortissements	Note 23	- 25 929	- 25 346
Dotations aux provisions	Note 24	22	- 806
Résultat opérationnel avant autres produits et charges		34 956	24 836
Autres produits d'exploitation	Note 25	1 017	1 565
Autres charges d'exploitation	Note 26	- 816	- 1 361
Autres produits opérationnels	Note 27		68
Autres charges opérationnelles	Note 28	- 15	- 2 900
Résultat opérationnel		35 142	22 208
Coût de l'endettement financier net	Note 29	- 2 469	- 3 888
Autres produits financiers	Note 30	1 468	1 550
Autres charges financières	Note 31	- 1 356	- 2 316
Quote-part dans les résultats des participations associées	Note 6	43	50
Résultat avant impôt		32 828	17 604
Impôts sur les résultats	Note 32	- 9 837	- 6 622
Résultat net		22 991	10 982
Attribuable au Groupe		22 989	10 981
Attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle		2	1
Résultat par action (en euros)	Note 34	12,46	5,96
Résultat dilué par action (en euros)	Note 35	12,46	5,95

2 État du résultat global consolidé

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net de la période	22 991	10 982
Écarts de conversion	2 087	775
Écarts actuariels sur les avantages au personnel	- 923	41
Variation de la juste valeur :		
- des couvertures de flux de trésorerie	- 493	- 1 386
- sur instruments de couverture d'investissement dans une activité à l'étranger	- 450	- 1 027
Impôt sur les autres éléments du résultat global	626	814
Total des autres éléments du résultat global	847	- 783
Résultat global total	23 838	10 199
Dont attribuable au Groupe	23 836	10 198
Dont attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle	2	1

3 Bilan consolidé

ACTIF (En milliers d'euros)		31/12/2012	31/12/2011
Actifs non courants			
Goodwill	Note 4	52 696	51 877
Autres immobilisations incorporelles	Note 4	1 359	1 644
Immobilisations corporelles	Note 5	176 388	165 842
Participations dans les entreprises associées	Note 6	1 223	1 219
Autres actifs financiers non courants	Note 6	289	245
Impôts différés actif	Note 31	5 909	4 401
Total des actifs non courants		237 864	225 228
Actifs courants			
Stocks et en-cours	Note 7	66 349	57 637
Créances Clients	Note 8	94 760	97 318
Créances d'impôt sur les sociétés		416	1 462
Autres créances et actifs courants	Note 9	7 324	7 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 10	27 474	29 447
Total des actifs courants		196 323	192 866
Total actif		434 187	418 094

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (En milliers d'euros)		31/12/2012	31/12/2011
Capitaux propres			
Capital		11 488	11 488
Primes d'émission, de fusion, d'apport		4 929	4 929
Actions propres	Note 11	- 322	- 431
Réserves consolidées		135 371	127 433
Résultat consolidé - Attribuable au Groupe		22 989	10 981
Capitaux propres - Attribuables au Groupe		174 455	154 400
Intérêts ne conférant pas le contrôle sur réserves		13	13
Intérêts ne conférant pas le contrôle sur résultat		2	1
Intérêts ne conférant pas le contrôle		15	14
Total capitaux propres		174 470	154 414
Passifs non courants			
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	Note 12	12 065	10 588
Autres provisions non courantes	Note 13	5 829	6 292
Emprunts et dettes financières long terme	Note 14	39 017	93 827
Impôts différés passif	Note 31	14 655	15 299
Total passifs non courants		71 566	126 006
Passifs courants			
Provisions courantes	Note 13	1 049	1 327
Emprunts et dettes financières court terme	Note 14	76 632	28 949
Dettes fournisseurs	Note 15	71 605	70 702
Dettes d'impôt sur les sociétés		4 754	1 194
Autres dettes et passifs courants	Note 16	34 111	35 502
Total passifs courants		188 151	137 674
Total capitaux propres et passifs		434 187	418 094

4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net consolidé	22 991	10 982
Quote-part de résultat des participations associées	- 43	- 50
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeurs nettes sur actifs non courants	Note 37.2 25 944	25 278
Dotations nettes aux provisions	- 22	3 706
Plus values et moins values de cessions	- 155	- 9
Autres produits et charges calculés	- 435	7
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	48 280	39 914
Coût de l'endettement financier net	2 469	3 888
Charge d'impôt (y compris différés)	9 837	6 622
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	60 586	50 424
Impôts nets versés	Note 37.1 - 6 781	- 6 957
Variation des stocks nets de dépréciation	- 8 712	- 1 423
Variation des clients nets de dépréciation	2 558	- 3 620
Variation dettes fournisseurs	903	8 999
Variation des autres dettes et créances	- 1 106	1 877
Total variation du Besoin en Fonds de Roulement	- 6 357	5 833
Flux net de trésorerie généré par l'activité	47 448	49 300
Acquisitions d'immobilisations industrielles	- 35 233	- 20 218
Cessions d'immobilisations	379	448
Variation des créances et dettes sur immobilisations	- 607	- 1 116
Autres flux liés aux opérations d'investissement	39	428
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 35 422	- 20 458
Nouveaux emprunts	20 425	17 816
Remboursements emprunts	- 28 241	- 34 917
Intérêts payés	- 2 573	- 3 853
Dividendes versés	- 3 693	- 3 690
Rachats ou ventes d'actions propres	Note 11.2 92	- 7
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 13 990	- 24 651
Incidence des écarts de conversion	552	125
Variation nette de la trésorerie	- 1 412	4 316
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	25 982	21 666
Trésorerie à la clôture de l'exercice	Note 37.3 24 570	25 982

5 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(En milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves	Actions propres	Écarts de conversion	Réserve de couv. d'inv. nets à l'étranger	Réserve de couv. de flux de trésorerie	Écarts actuariels nets	Résultat	Part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total
Au 31/12/2010	12 604	4 929	117 728	- 7 195	857	- 305	- 182	576	18 839	147 851	14	147 865
Résultat net									10 981	10 981	1	10 982
Autres éléments du résultat global					775	- 673	- 909	24		- 783		- 783
Résultat global					775	- 673	- 909	24	10 981	10 198	1	10 199
Affectation résultat N - 1			18 839						- 18 839			
Distribution de dividendes			- 3 690							- 3 690	- 1	- 3 691
Actions propres			- 6 723	6 764						41		41
Annulation d'actions	- 1 116		1 116									
Au 31/12/2011	11 488	4 929	127 270	- 431	1 632	- 978	- 1 091	600	10 981	154 400	14	154 414
Résultat net									22 989	22 989	2	22 991
Autres éléments du résultat global					2 087	- 295	- 323	- 622		847		847
Résultat global					2 087	- 295	- 323	- 622	22 989	23 836	2	23 838
Affectation résultat N - 1			10 981						- 10 981			
Distribution de dividendes			- 3 692							- 3 692	- 1	- 3 693
Actions propres			- 20	109						89		89
Autres			- 178							- 178		- 178
Au 31/12/2012	11 488	4 929	134 361	- 322	3 719	- 1 273	- 1 414	- 22	22 989	174 455	15	174 470

6 Annexe aux états financiers consolidés

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

1- PRÉSENTATION DU GROUPE ET FAITS MARQUANTS

1.1 PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe Guillin est une société anonyme de droit français qui est domiciliée à Ornans, en France.

Il agit sur deux marchés :

- l'emballage à destination des métiers de bouche (alimentation, traiteur, pâtisserie, boucherie...), des fruits et légumes et des IAA,
- le matériel (logistique, plats collectifs).

Les états financiers consolidés du Groupe Guillin pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme "le Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

1.2 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Le Groupe Guillin a créé courant avril 2012 la société Groupe Guillin Inmobiliaria en Espagne filiale à 100 % de la SA Groupe Guillin. Cette société a acheté les bâtiments utilisés par Veripack Embalajes dans la région de Barcelone, dont Veripack Embalajes était antérieurement locataire.

2- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe, ont été arrêtés par le conseil d'administration du 05/04/2013. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 21/06/2013.

2.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 ont été établis en conformité à la fois avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne et celles émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) applicables, de manière obligatoire, au 31 décembre 2012. Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee). Les états financiers présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC. L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

2.2 RÉFÉRENTIEL IFRS APPLIQUÉ

Les normes, amendements aux normes existantes et les interprétations adoptés par l'Union Européenne et entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2012 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe (il s'agit de l'amendement à la norme IFRS 7 "informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers").

Le Groupe n'a par ailleurs pas anticipé de normes, amendements ou interprétations dont l'application n'était pas obligatoire au 31 décembre 2012. L'amendement à la norme IAS 19 "avantages au personnel" d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2013 ne devrait pas avoir d'incidence sur les comptes des prochains exercices.

L'application des normes IFRS 10 "états financiers consolidés", IFRS 11 "accords conjoints" et IFRS 12 "informations à fournir sur les participations dans les autres entités" est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 avec la possibilité d'une application anticipée. Ces normes ne devraient pas avoir d'effet sur la situation financière du Groupe.

Certaines normes et interprétations ont été publiées par l'IASB mais ne sont pas encore approuvées par l'Union Européenne (IFRS 9 – Instruments financiers notamment). Leurs effets éventuels sur les comptes du Groupe sont en cours d'analyse. Il en est de même des améliorations adoptées par l'IASB en 2012, applicables au 1^{er} janvier 2013 ou ultérieurement :

- amendement à la norme IAS 1 clarifiant les exigences en matière d'information comparative,
- amendement à IAS 16 clarifiant la classification du matériel d'entretien,
- amendement à IAS 32 clarifiant la comptabilisation de l'effet fiscal lié aux distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

2.3 BASES DE PRÉPARATION

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

2.4 ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES AFFECTANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

Pour préparer les informations financières conformément aux IFRS, la Direction du Groupe procède à des estimations et fait des hypothèses qui peuvent affecter, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations concernent plus particulièrement la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la dépréciation des actifs et les avantages au personnel. Les hypothèses utilisées pour ces estimations figurent respectivement en note 2.11 et en note 4, et celles concernant les avantages au personnel sont spécifiées en note 12.

2.5 PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Société	Siren ou N° d'identification	Pays	Siège social	Activité	% d'intérêt	
					31/12/2011	31/12/2012
GRUPE GUILLIN	349 846 303	France	Ornans	Holding	100,00 %	100,00 %
GRUPE GUILLIN						
INMOBILIARIA ESPAÑA	B 65778292	Espagne	Barcelona	Immobilier		100,00 %
ALPHAFORM	302 238 829	France	Beausemblant	Industrie	99,96 %	99,96 %
DYNAPLAST	303 074 538	France	Saint-Florentin	Industrie	99,99 %	99,99 %
GPI UNITED KINGDOM	2626223	G. Bretagne	Londres	Négoce	100,00 %	100,00 %
GUILLIN EMBALLAGES	322 409 913	France	Ornans	Industrie	99,99 %	99,99 %
NESPAK	87796	Italie	Massa Lombarda	Industrie	100,00 %	100,00 %
SOCAMEL TECHNOLOGIES	070 503 016	France	Renage	Industrie	100,00 %	100,00 %
RESCASET CONCEPT	301 669 735	France	Colombe	Industrie	100,00 %	100,00 %
GUILLIN ITALIA	1208265	Italie	Usmate Velate	Négoce	100,00 %	100,00 %
GUILLIN ESPAÑA	B 271182	Espagne	El Prat de Llobregat	Négoce	100,00 %	100,00 %
GUILLIN PORTUGAL	508 747 481	Portugal	Lisboa	Négoce	100,00 %	100,00 %
ANIS OPAKOWANIA	0000202333	Pologne	Olesnica	Industrie	99,98 %	99,98 %
FORM'PLAST	408 067 262	France	Chantrans	Industrie	30,00 %	30,00 %
VERIPACK EMBALAJES	B 329606	Espagne	Barbera del Vallés	Industrie	100,00 %	100,00 %
SOCAMEL UK	6308811	G. Bretagne	Londres	Négoce	100,00 %	100,00 %
SHARP INTERPACK LTD	4330088	G. Bretagne	Londres	Holding	100,00 %	100,00 %
SHARPAK AYLESHAM	7394042	G. Bretagne	Aylesham	Industrie	100,00 %	100,00 %
SHARPAK BRIDGWATER	7394059	G. Bretagne	Bridgwater	Industrie	100,00 %	100,00 %
SHARPAK YATE	7394053	G. Bretagne	Yate	Industrie	100,00 %	100,00 %
GUILLIN NEDERLAND	51060558	Pays-Bas				

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote ou lorsque le Groupe détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose :

- du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat ;
- du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe ;

- du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure à 20 %, sont consolidées par mise en équivalence. Les transactions et soldes intra-groupe sont éliminés.

Les intérêts ne conférant pas le contrôle sont la quote-part, dans les résultats et dans l'actif net d'une filiale, attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire des filiales. Les comptes des filiales sont tous arrêtés au 31 décembre.

2.6 MÉTHODES DE CONVERSION MONÉTAIRE

Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité du Groupe sont évalués en utilisant la devise de l'environnement économique principal (monnaie fonctionnelle) dans laquelle l'entité opère. Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euro qui constitue la monnaie de présentation du Groupe.

2.6.1 Comptabilisation des opérations en devises étrangères

Les transactions en devise étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devise étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges, sauf lorsque la comptabilité de couverture est appliquée. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devise étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devise étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

2.6.2 Les états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en l'absence d'activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant des cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.6.3 Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en réserve de conversion. Ils sont repris lors de la sortie de l'activité à l'étranger et sont intégrés au résultat de cession.

2.6.4 Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

La part du produit ou de la perte sur un instrument de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, qui est considérée comme une couverture efficace, est comptabilisée directement en autres éléments du résultat global. La part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les gains et pertes accumulés en autres éléments du résultat global sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

2.7 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Le Groupe présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS1 "Présentation des états financiers".

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant.

- Les actifs immobilisés sont classés en non courant.

- Les actifs financiers sont ventilés en courant et non courant.

- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.

- Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions pour risques et charges sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

Le Groupe a pris pour option de compléter le compte de résultat par un "Etat du résultat global consolidé".

2.7.1 Activités, actifs et passifs destinés à être cédés

En application d'IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. La cession doit être réalisée dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des actifs coûts de cession inclus.

Pour les groupes d'actifs, leur résultat est présenté en distinguant le résultat des activités poursuivies des activités arrêtées et leur flux de trésorerie sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie.

2.8 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément à la norme IFRS 3 révisée - Regroupements d'entreprises - depuis le 1^{er} janvier 2010. Cette méthode implique l'évaluation des actifs et des passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur. Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux

critères de reconnaissance d'un passif chez l'entité acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'entité acquise si celle-ci n'a pas une obligation actuelle, à la date d'acquisition, d'effectuer cette restructuration. La différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill. La détermination des justes valeurs et des goodwill est finalisée dans un délai maximum d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat. Le coût de l'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie, actualisé le cas échéant en cas d'impact significatif, et des ajustements de prix éventuels. Il n'intègre pas les coûts externes directement attribuables à l'acquisition, qui sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus. Le prix d'acquisition intègre la juste valeur des actifs et passifs résultant des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition. Les regroupements antérieurs au 1^{er} janvier 2010 ont été comptabilisés selon les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2009.

2.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2.9.1 Frais de recherche et développement

Conformément à IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- sa capacité de mesurer de manière fiable le coût de cet actif pendant sa phase de développement.

Une revue des principaux projets de recherche et développement est effectuée sur la base des informations disponibles auprès des services des bureaux d'études, pour recenser et analyser les projets en cours entrés le cas échéant en phase de développement selon IAS 38.

Les efforts de développement engagés par le Groupe en vue de la conception de produits, de processus de fabrication nouveaux ou améliorés, ne rentrent que très tardivement dans l'étape où ils sont des actifs éligibles aux critères de IAS 38. La reconnaissance d'avantages économiques futurs supplémentaires à long terme et pouvant être nettement différenciés des dépenses

concourant au simple maintien ou à la mise à niveau de l'outil de production et des produits en vue de préserver l'avantage technologique et concurrentiel du Groupe n'est manifeste que lorsque les nouveaux produits sont sur le marché.

2.9.2 Goodwill

Conformément aux dispositions d'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises et IAS 36 - Dépréciation d'actifs - les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an pour détecter d'éventuelles pertes de valeur. Après leur comptabilisation initiale, les goodwill sont évalués au coût, diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles.

2.9.3 Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement des brevets, marques et licences qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Concessions, brevets et droits similaires	3 - 20 ans
Logiciels	3 - 5 ans

2.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Compte tenu des incidences non significatives de l'approche par composant, cette dernière n'a trouvé à s'appliquer que sur les constructions.

L'amortissement utilisé par le Groupe pour les immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire, sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle, et sur une période correspondant à la durée d'utilité de chaque catégorie d'actif.

Les principales durées d'utilité retenues selon la nature des immobilisations sont :

Constructions industrielles	30 ans
Agencements et aménagements	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 - 15 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de transport	4 - 5 ans
Matériel informatique	2 - 5 ans

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

Les biens utilisés au moyen d'un contrat de location financement, tel que défini par la norme IAS 17, qui, en substance, ont pour effet de transférer au Groupe de façon substantielle les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont comptabilisés en actifs immobilisés. Les obligations financières correspondantes figurent en passifs financiers.

2.11 TEST DE PERTE DE VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISÉS

La valeur recouvrable doit être estimée pour chaque actif pris individuellement. Si cela n'est pas possible, IAS 36 impose à une entreprise de déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

Une unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie. Celles-ci sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Les UGT correspondent aux entités juridiques du Groupe Guillin.

La valeur comptable des goodwill a été affectée aux UGT définies par le Groupe et fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année ou lorsque des événements indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir.

Ces événements correspondent à des changements significatifs qui affectent les objectifs et les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

L'examen porte sur les actifs d'exploitation immobilisés et le besoin en fonds de roulement.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur vénale nette des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés après impôt établis à partir des plans d'activité à 4 ans, étendu à 5 ans et, au-delà de cet horizon.

Le taux de croissance retenu au-delà de 5 ans correspond au taux de croissance de nos secteurs d'activité et à la zone géographique concernée.

L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital calculé par le Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable et enregistrée sur la ligne "autres charges opérationnelles" du compte de résultat. Les dépréciations des goodwill comptabilisées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise.

2.12 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations du Groupe dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés associées sont des entre-

prises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle. Il s'agit de sociétés dans lesquelles le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote.

La valeur au bilan des titres mis en équivalence comprend le coût d'acquisition des titres (y compris le goodwill) augmenté ou diminué des variations de la quote-part du Groupe dans l'actif net de la société associée à compter de la date d'acquisition. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

2.13 ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : les prêts et créances, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les placements détenus jusqu'à leur échéance. Cette classification dépend de l'intention au moment de l'acquisition. Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et réexamine cette classification lors de chaque clôture.

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39.

2.13.1 Placements financiers

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances qui sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et que le Groupe a la capacité de conserver jusqu'à cette date.

Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'éventuelle perte de valeur. L'actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation.

2.13.2 Instruments dérivés

Le Groupe procède à des couvertures de taux d'intérêts afin de gérer son risque de taux et de diminuer le coût global de sa dette, sans risque spéculatif.

Il peut également se couvrir pour les risques de change liés aux variations monétaires.

L'ensemble des instruments de couverture est comptabilisé au bilan, à l'actif, en autres actifs financiers non courant et au passif en emprunts et dettes financières non courant et évalué à la juste valeur.

La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat, sauf application de la comptabilité de couverture.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie ou en cas de couverture d'investissements nets à l'étranger :

- une couverture de juste valeur permet une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;
- une couverture de flux de trésorerie, couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction hautement probable et qui affecterait le résultat net présenté ;
- une couverture d'investissement net qui permet notamment de couvrir le risque de change des activités à l'étranger.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie et d'investissements nets, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des autres éléments du résultat global, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

La juste valeur des instruments dérivés est enregistrée sur la base des montants communiqués par les contreparties bancaires validés par la Direction Financière du Groupe.

2.13.3 Créances clients et autres créances

L'évaluation initiale des prêts et créances s'effectue à la juste valeur, celle-ci correspondant généralement au montant facturé. Lorsqu'ils comportent des conditions avantageuses pour la contrepartie (délai de paiement par exemple) et que l'effet de l'actualisation est significatif, ces

prêts et créances sont comptabilisés à la valeur des flux futurs de trésorerie actualisés au taux de marché. L'évaluation ultérieure se fait au coût amorti.

Les créances clients sont affectées en clients douteux dès l'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire ou lorsque la créance est mise en recouvrement contentieux. Elles sont dépréciées au cas par cas en fonction de leur ancienneté et de la situation dans laquelle se trouve le client. Une dépréciation est également effectuée lorsque les créances ont un retard significatif et lorsqu'un risque de litige est décelé.

Les créances courantes font l'objet de tests de dépréciation, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que la valeur recouvrable pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

2.13.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et concours bancaires) ainsi qu'aux caisses.

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Ils sont classés au bilan à l'actif sur la ligne "Trésorerie" et au passif sur la ligne "Emprunts et dettes financières court terme".

Les valeurs mobilières de placement sont, selon IAS 39, évaluées à la juste valeur à chaque clôture.

2.13.5 Emprunts

Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts sont comptabilisés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif.

À la clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.13.6 Autres dettes

Les autres dettes financières et d'exploitation sont initialement comptabilisées au bilan à la juste valeur. Celle-ci correspond généralement au montant de la facture lorsqu'il s'agit de dettes à court terme.

2.14 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus, majoré des frais accessoires sur achats. Ces stocks sont évalués au coût moyen pondéré.

Le coût des en-cours de production de biens, des produits intermédiaires et finis, est constitué des coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les frais financiers sont exclus des stocks. Ils sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts de revient incluent les matières premières, fournitures et main d'œuvre de production et les frais généraux industriels directs et indirects affectables aux processus de transformation et de production, sur la base d'un niveau d'activité normal.

2.15 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilantielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs, et leur valeur fiscale. Un impôt différé actif est comptabilisé sur les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables et crédits d'impôt dans la mesure où leur réalisation future paraît probable.

Les impôts différés sont calculés en fonction des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture de chaque exercice.

Tous les montants résultant de modification de taux d'imposition sont comptabilisés au compte de résultat de l'année où la modification de taux est votée ou quasi-votée. En outre, l'incidence peut également être comptabilisée en capitaux propres si elle se rapporte à des éléments précédemment comptabilisés par capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et passifs non courants.

2.15.1 Contribution à la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E) et cotisation foncière des entreprises (CFE)

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et la cotisation foncière des entreprises (CFE) sont classées en charges opérationnelles.

2.16 CAPITAUX PROPRES

2.16.1 Actions propres

Indépendamment de l'objectif fixé, tous les titres d'auto-contrôle sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Les éventuels profits ou pertes au titre de la dépréciation, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres, sont imputés sur les capitaux propres.

2.17 PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe pour le Groupe une obligation actuelle résultant d'événements passés dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives

d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées si l'effet de la valeur temps est significatif (par exemple dans le cas de provisions pour risques environnementaux). L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée sur la ligne "autres charges financières".

La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation de la charge future.

2.18 PROVISIONS POUR RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

2.18.1 Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

2.18.2 Régimes à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime.

Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Le Groupe applique l'amendement IAS 19 publié dans le règlement CE n°1910/2005 du 8 novembre 2005. Cet amendement introduit une option pour la comptabilisation des écarts actuariels, en les comptabilisant directement en autres éléments du résultat global.

2.18.3 Autres avantages à long terme

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur des obligations d'entreprises de première catégorie dont les états d'échéances sont proches de celles des engagements du Groupe.

- Programmes de médaille du travail, prévus le cas échéant par des accords d'entreprise, constituent des

gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de leur société.

- Droit individuel à formation (DIF) est reconnu à tout salarié d'une entreprise française titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée et disposant d'une durée d'ancienneté d'au moins un an dans l'entreprise. Ce droit est de 20 heures par an cumulables sur 6 ans, soit une limite maximale de 120 heures.

- Participation des salariés acquise par tout salarié d'une entreprise française.

2.18.4 Descriptions des régimes à prestations définies dans le Groupe Guillin

- Indemnités de départ en retraite (IDR) en France et en Espagne, "Trattamento di Fine Rapporto" (TFR) en Italie sont le plus souvent liées à des conventions collectives signées avec les salariés et concernent principalement des indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. La réforme du système de pension italien a apporté des modifications dans le traitement du TFR. Celui-ci était géré jusqu'au 30 juin 2007 dans l'entreprise. Depuis le 1^{er} juillet 2007 les nouveaux droits, transférés à l'institut national de sécurité sociale (Istituto Nazionale di Previdenza Sociale, INPS) sont externalisés et gérés à travers un Fonds créé à cette fin.

2.19 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Conformément à IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions - les plans d'attributions gratuites d'actions attribués par le Groupe donnent lieu à la comptabilisation d'une charge de personnel étalée sur la période d'acquisition des droits.

2.20 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Le produit des ventes est enregistré s'il est probable que les avantages économiques associés aux transactions iront au Groupe et si le montant des produits et des coûts encourus ou à encourir sur la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Le montant des ventes est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir après, le cas échéant, déduction de toutes remises commerciales, rabais sur volumes et similaires, participations commerciales, escomptes financiers. Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a délivré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien, généralement lorsque le bien a été livré à un client qui l'a accepté et dont le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits attachés à l'activité de service après vente sont comptabilisés sur la période pour laquelle la garantie est exerçable.

2.21 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en rapportant le résultat net "Part du Groupe" au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, sous déduction du nombre moyen pondéré d'actions auto-détenues par des sociétés consolidées.

Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat net "Part du Groupe" et le nombre d'actions en circulation de l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

2.22 SECTEURS OPÉRATIONNELS

En application d'IFRS 8 "Secteurs opérationnels", les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à disposition de la direction pour évaluer les performances et l'activité du Groupe et des différents secteurs qui le composent.

Les secteurs présentés sont des secteurs opérationnels ou des regroupements de secteurs opérationnels similaires. Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. L'application d'IFRS 8 ne s'est pas traduite par la modification des secteurs auparavant présentés, à savoir le secteur "emballages", et le secteur "matériel". Le résultat opérationnel de chaque secteur est régulièrement examiné par le Conseil d'Administration afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les résultats sectoriels soumis au Conseil d'Administration comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les informations relatives aux secteurs opérationnels présentés suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

La mesure de la performance de chaque secteur opérationnel, utilisée par le principal décideur opérationnel est basée notamment sur le résultat opérationnel et la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt.

Les actifs sectoriels se composent des goodwill, des autres immobilisations incorporelles et corporelles, des autres actifs financiers non courants, des stocks et en-cours, des créances clients et des autres créances et actifs courants.

Les passifs sectoriels se composent des provisions pour retraite et avantages similaires, des provisions, des dettes fournisseurs et des autres dettes et passifs courants.

2.23 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme la différence entre les soldes bancaires créditeurs et la Trésorerie et équivalents de trésorerie. Le Groupe utilise la méthode indirecte pour l'élaboration de son tableau de flux de trésorerie.

2.24 GESTION DES RISQUES

2.24.1 Risques économiques

Risque politique et économique. En 2012, l'environnement économique et géopolitique a été encore complexe et incertain. En 2012, le PIB de l'Union Européenne et de la plupart des pays composant cette Union est en récession ou en quasi-stagnation (très faible croissance). Sur l'année 2012, le PIB de la zone Euro a baissé de 0,4 % et celui de l'Union Européenne (UE 27) a diminué de 0,3 %. Il est à craindre que l'année 2013 sera encore pire que l'année 2012 dans l'Union Européenne (UE 27) et que la plupart des pays de cette Union soit en récession. L'environnement économique Européen en 2013 pour le Groupe Guillin sera encore des plus incertain et des plus compliqué. De plus, les politiques budgétaires restrictives en Europe auront un fort impact négatif sur l'activité matériel (bien d'équipement).

Risque matières premières. Le Groupe Guillin utilise deux types de matières premières, les résines de matières plastiques pour le secteur emballages et l'inox pour le secteur matériels, toutes deux dépendant de cours mondiaux qui sont soumis aux lois de l'offre et de la demande ainsi que du comportement spéculatif de certains acteurs. Sur notre segment de marché, la fabrication des résines de matières plastiques participe à 5 % de la consommation mondiale de pétrole, consommation non significative à l'échelle mondiale.

L'évolution des prix des matières premières plastiques est impossible à prévoir. Les prix de ces matières sont toujours sur des plus hauts cours historiques. Certaines matières continuent à augmenter comme le polystyrène, d'autres sont stables mais la tendance reste toujours à la hausse. On constate actuellement que l'augmentation des prix du polystyrène est décorélée de l'évolution du cours du pétrole obéissant à d'autres forces.

Risque social. Chaque filiale du Groupe Guillin est soumise aux législations applicables dans son pays d'implantation ainsi qu'aux accords contractuels passés. De fait, le risque majeur réside dans la mise en place de réglementations visant à décider d'augmentations salariales majeures sans concertation avec les entreprises. Ce risque est néanmoins limité dans la mesure où la masse salariale du Groupe Guillin ne représente que 20 % du produit des activités ordinaires total.

Risque fiscal. Le résultat du Groupe dépend bien évidemment des différentes législations fiscales européennes. Il est à noter que le taux d'impôt sur les sociétés en France, est un des plus élevés d'Europe. Pour maîtriser

les différentes législations fiscales, le Groupe a recours à des avocats fiscalistes compétents dans chaque pays.

Risque juridique. Comme nous vous en avons tenu informé dans notre rapport annuel 2011, la CNC Espagnole (Comision Nacional de la Competencia) a mené une enquête sur des présomptions d'entente illégale qui se seraient produites entre 1999 et 2006 sur le marché des emballages pour fruits et légumes en Espagne.

Le Groupe Guillin ayant acquis en juin 2006, via sa filiale Veripack Embalajes, les actifs spécifiques concernant les emballages pour le marché des fruits et légumes de la société Autobar Packaging Spain, se trouve ainsi avoir été soumis à cette enquête.

La CNC a rendu publique les conclusions de son enquête et a notifié à Veripack Embalajes une amende d'un montant de 2,85 M€ dont le Groupe Guillin est tenu comme étant solidairement responsable à hauteur de 2,25 M€.

Le Groupe Guillin conteste vigoureusement le bien fondé des conclusions de la CNC ainsi que le montant de la sanction. En effet, le Groupe Guillin considère ne pas être responsable des agissements d'Autobar Packaging Spain devenue Veriplast, société toujours en activité sous le nom de Paccor Packaging Spain SA.

Une procédure de recours avait été engagée par Veripack Embalajes pour faire valoir ses droits. La Cour d'Appel de Madrid a ordonné à la CNC de recalculer le montant de l'amende de 2,85 M€ sur une période réduite soit de juin 2006 à mars/avril 2007, ce qui devrait engendrer un effet positif sur le montant de l'amende qui sera notifiée. En marge de cette décision, la Société Veripack Embalajes a engagé un pourvoi en Cassation pour faire valoir ses droits.

Par ailleurs, suite à une demande d'information par la Commission Européenne - DG Competition - concernant notre filiale Nespak en Italie depuis 2008, il s'avère que cette action a fait l'objet d'une notification de griefs le 28 septembre 2012 et Nespak a adressé ses observations, en réponse, à la Commission Européenne, le 17 janvier 2013. A ce jour, il n'est pas possible de déterminer si Nespak sera condamnée par la Commission Européenne, ni si elle lui infligera une éventuelle amende. Il n'est, dès lors, pas possible, de déterminer une évaluation d'une éventuelle sanction encourue.

Propriété industrielle. Dans le cadre de la protection de son travail de Recherche et Développement, le Groupe Guillin procède régulièrement au dépôt de marques, de brevets et de modèles. Des actions en contrefaçon sont engagées pour faire valoir ses droits et confirmer son intention de les défendre.

Politique d'assurances. Afin de limiter les risques notamment incendie, bris de machines, pertes d'exploitation et responsabilité civile... le Groupe Guillin a souscrit différentes polices auprès de compagnies d'assurances notoirement connues et solvables.

2.24.2 Risque monétaire

La gestion de trésorerie du Groupe Guillin est centralisée au niveau de la SA Groupe Guillin qui gère l'ensemble des besoins et prend toutes les décisions de trésorerie s'y rapportant, sécurisant ainsi la gestion de ce risque.

Risque clients. L'organisation du Groupe est basée sur des procédures très strictes établies afin de limiter au maximum le risque clients. En 2012 les dotations aux dépréciations des créances clients représentent 0,1 % du produit des activités ordinaires. Les conditions générales de ventes du Groupe Guillin mentionnent une clause de réserve de propriété. De plus, une assurance-crédit clients couvre environ 23 % du produit des activités ordinaires total du Groupe. Pour les clients non assurés, le Groupe Guillin juge le risque d'irrecouvrabilité faible. Le premier client ne représente pas plus de 4 % du produit des activités ordinaires du Groupe.

Risque de liquidité. La SA Groupe Guillin, dans le cadre de son plan et de son budget, négocie l'ensemble de ses besoins de trésorerie à court et moyen terme pour la totalité du Groupe. Compte tenu de la structure de son bilan et de l'échéance de ses dettes, le Groupe Guillin n'a eu aucun problème de liquidité en 2012. La plupart des besoins de trésorerie pour 2013 ont déjà été anticipés à ce jour.

Risques de taux et de changes. Le Groupe Guillin gère les taux et les changes sans risques spéculatifs "en bon père de famille" (pour tout flux financier il y a toujours une contrepartie économique).

Toutes les opérations de couvertures de taux et de changes sont réalisées par la SA Groupe Guillin pour le compte de ses filiales. Plusieurs instruments financiers dérivés sont utilisés afin de gérer le risque de change sur la livre sterling, le dollar et le zloty polonais. Les filiales du Groupe vendent et achètent essentiellement dans leur propre pays (achats et ventes en devises locales). Par conséquent, l'exposition du Groupe au risque de change sur les opérations commerciales est naturellement limitée. Les facturations en livre sterling représentent 20 % du PAO.

L'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales correspond principalement à des ressources longues qui ont été à l'origine consenties pour partie à taux fixe et pour partie à taux révisable. Pour anticiper la hausse future des taux, le Groupe Guillin au 31/12/2012 couvre 69 % de sa dette à taux variable. Les règles de contrôle sont particulièrement rigoureuses. L'utilisation d'instruments financiers dérivés ne peut se faire qu'avec l'accord de la Direction Générale du Groupe Guillin sur proposition de la Direction Financière. La forte volatilité de la valorisation des instruments financiers dérivés à la date d'arrêté nous incite à la prudence quant à l'utilisation de ces outils.

2.24.3 Risques environnementaux

Le Groupe Guillin a été, de tout temps, sensible aux préoccupations environnementales, aux économies d'énergie

et de matières premières. Le développement durable a toujours été au cœur de ses préoccupations, de ses actions et du développement de ses sociétés. C'est un véritable objectif politique, un axe majeur de sa stratégie globale tant pour sa compétitivité que pour la sauvegarde de la planète.

Au sein du Groupe, la responsabilité environnementale est intégrée dans le cycle de conception et de production des produits, et fait l'objet d'une sensibilisation permanente de l'ensemble de ses collaborateurs. Dès sa phase de conception, chaque produit doit répondre à un ensemble de critères environnementaux qui concernent tant ses caractéristiques propres (épaisseur, poids, forme) que son lieu de fabrication pour réduire les émissions nocives générées par le transport.

Tous les conditionnements sont étudiés afin de densifier au maximum les quantités par carton, palette et ainsi minimiser le nombre de camions mis sur la route.

Depuis 20 ans, le Groupe Guillin a réduit de façon significative le poids de ses emballages pour un même usage sur certaines familles de produits.

Le Groupe Guillin favorise le développement de "l'emballage service" permettant le prolongement de sa durée de vie (ex : plateau de présentation "tradipack", emballages micro-ondables, réutilisation des emballages...).

Le tri sélectif des différents matériaux est opérationnel dans chacune des usines du Groupe. Les déchets de fabrication sont recyclés sur les sites en quasi-intégralité.

Les emballages du Groupe Guillin rentrent aujourd'hui dans un programme de valorisation des déchets ménagers : ils sont collectés et incinérés pour générer de l'énergie. Le Groupe Guillin, à travers Valorplast, travaille à ce que ses emballages rentrent dans le processus de recyclage.

Le Bilan Carbone du Groupe Guillin est extrêmement satisfaisant au niveau de la directive, le Groupe faisant apparaître un résultat quasi nul de dégagement dans l'atmosphère (84 kg de CO₂/Tonne).

Risque industriel. Le Groupe Guillin ne détient pas d'installations à très hauts risques. Cependant, la prévention des risques de dommages tels que les incendies ou des risques environnementaux fait l'objet d'un système de management spécifique. La quasi-totalité de nos locaux industriels est équipée de systèmes anti-incendie, de détection et de protection. La plupart des installations sont édifiées de façon à assurer la rétention des écoulements accidentels.

Ressource en eau. Les thermoformeuses et les extrudeuses sont refroidies par des circuits réfrigérés par de l'eau. Cette eau n'est pas rejetée dans la nature mais recyclée de façon permanente afin de refroidir en circuit fermé l'ensemble des machines.

Ressource en énergie. La minimisation de la consommation d'énergie est un objectif pour le Groupe Guillin. Il réfléchit à certaines actions qu'il pourrait entreprendre au cours des prochains mois, voire des prochaines années, certaines nécessitant des investissements importants.

Matières premières renouvelables. L'arrivée de nouveaux polymères réalisés à base de maïs est une solution intéressante pour l'environnement. Le Groupe Guillin avait décidé stratégiquement de proposer au marché une offre d'emballages réalisée avec des matières premières renouvelables (PLA). Néanmoins, la fabrication en PLA a été suspendue temporairement suite à l'absence de demande significative des clients.

Le Groupe Guillin applique une politique de choix des matériaux utilisés guidée par l'aspect environnemental, notamment l'utilisation du RPET (en fonction des capacités disponibles).

Risque météorologique. L'activité fruits et légumes du Groupe Guillin est sensible aux aléas climatiques, les quantités à produire pour satisfaire les besoins de la clientèle pouvant varier de façon significative d'une

année à l'autre. Le Groupe Guillin par sa présence géographique et par la diversité de son offre produits limite ce risque. En Europe, la saison des fruits et légumes commence avec la fraise en février dans le sud de l'Espagne et finit avec les kakis début décembre en Italie. Le Groupe livre également dans les pays du Maghreb, en Amérique du nord et en Afrique du Sud afin de suivre les saisons et élargir sa zone de commercialisation.

3- ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La société Groupe Guillin Immobiliaria créée en juillet 2012 est intégrée globalement depuis cette même date.

4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Concessions, brevets et droits similaires	Goodwill	Total
Valeurs brutes			
Au 01/01/2011	6 496	56 598	63 094
Acquisition	641		641
Cession et mise au rebut	- 2		- 2
Variation de périmètre ⁽²⁾		- 380	- 380
Écart de conversion	40	104	144
Autres	48		48
Au 31/12/2011	7 223	56 322	63 545
Amortissements et pertes de valeurs			
Au 01/01/2011	5 089	4 445	9 534
Dotation ⁽¹⁾	487		487
Reprise	- 2		- 2
Variation de périmètre			
Écart de conversion	5		5
Autres			
Au 31/12/2011	5 579	4 445	10 024
Valeurs nettes comptables			
Au 01/01/2011	1 407	52 153	53 560
Au 31/12/2011	1 644	51 877	53 521
	Concessions, brevets et droits similaires	Goodwill	Total
Valeurs brutes			
Au 01/01/2012	7 223	56 322	63 545
Acquisition	298		298
Cession et mise au rebut	- 214		- 214
Variation de périmètre			
Écart de conversion	30	819	849
Autres	- 107		- 107
Au 31/12/2012	7 230	57 141	64 371
Amortissements et pertes de valeurs			
Au 01/01/2012	5 579	4 445	10 024
Dotation ⁽¹⁾	499		499
Reprise	- 214		- 214
Variation de périmètre			
Écart de conversion	14		14
Autres	- 7		- 7
Au 31/12/2012	5 871	4 445	10 316
Valeurs nettes comptables			
Au 01/01/2012	1 644	51 877	53 521
Au 31/12/2012	1 359	52 696	54 055

⁽¹⁾ Les dotations sont comprises sur la ligne "Dotations aux amortissements" du compte de résultat.

⁽²⁾ Ajustement Goodwill Sharp pendant la période d'affectation.

Le Groupe Guillin, comme chaque année, consacre un effort adapté en matière de Recherche et Développement ; on peut estimer ce chiffre de l'ordre de 1 % du PAO pour le secteur emballage. Ces études concernent de nouvelles formes, de nouvelles fonctionnalités et des tests sur des nouveaux matériaux.

Goodwill	31/12/2012	31/12/2011
Alphaform	5 192	5 192
Anis Opakowania	4 234	3 869
Dynaplast	2 116	2 116
Groupe Guillin	200	200
Guillin Italia	873	873
Rescaset Concept	11 735	11 735
Socamel Technologies	7 425	7 425
Socamel UK	627	613
Sous-groupe Sharp ⁽¹⁾		19 854
Sharpak Aylesham ⁽¹⁾	6 581	
Sharpak Bridgwater ⁽¹⁾	7 032	
Sharpak Yate ⁽¹⁾	5 514	
Guillin Nederland ⁽¹⁾	1 167	
Total	52 696	51 877

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2012, le goodwill de Sharp Interpack a été affecté dans les sociétés du Groupe Sharpak.

Le Groupe Guillin, pour réaliser les tests de perte de valeur des actifs immobilisés, a choisi des hypothèses raisonnables basées sur ses connaissances, expériences et fonction de la situation économique actuelle. En effet, le prix des matières premières est fortement volatile depuis 2008 entraînant de fortes variations de marge d'un trimestre à l'autre. Il est donc totalement impossible de prévoir et de modéliser le prix futur des matières premières.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la valeur d'utilité est de 6,20 % pour la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Il a été introduit cette année un risque pays, le taux d'actualisation est de 8,54 % pour la Pologne, 8,25 % pour l'Espagne et 7,66 % pour l'Italie.

Le taux de croissance à l'infini de 2 % a été utilisé pour extrapoler les flux de trésorerie et calculer la valeur terminale pour toutes les UGT.

Les hypothèses retenues n'ont pas conduit à constater de dépréciation du goodwill et autres actifs immobilisés sur l'exercice 2012.

Analyse de sensibilité :

Le Groupe Guillin a calculé pour l'ensemble des sociétés du Groupe (UGT) le taux d'actualisation au-delà duquel il faudrait constater une dépréciation selon trois hypothèses de taux de croissance à l'infini.

Taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation minimum ⁽¹⁾	Taux d'actualisation maximum ⁽²⁾
2 %	10,1 %	32,9 %
1,50 %	9,8 %	32,7 %
0 %	8,8 %	32,4 %

⁽¹⁾ Concerne la société Anis Opakowania qui a le taux d'actualisation le plus faible.

⁽²⁾ Concerne la société qui a le taux d'actualisation le plus fort.

Aucun impairment n'est à constater en deça d'un taux d'actualisation de 10,1 % et de 8,8 % dans l'hypothèse d'un taux de croissance à l'infini ramené à 0.

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Constructions	Matériel	Autres	En-cours	Total
Valeurs brutes						
Au 01/01/2011	13 117	98 281	258 295	21 401	6 232	397 326
Acquisition	4	3 416	8 773	1 112	6 272	19 577
Cession et mise au rebut		- 126	- 2 525	- 601	- 16	- 3 268
Variation de périmètre						
Écart de conversion	- 103	- 426	1 593	- 7	64	1 121
Autres		2 192	4 204	374	- 6 818	- 48
Au 31/12/2011	13 018	103 337	270 340	22 279	5 734	414 708
Amortissements et pertes de valeurs						
Au 01/01/2011	10	38 816	171 326	15 643		225 795
Dotation ⁽¹⁾	3	3 568	19 339	1 949		24 859
Perte de valeur ⁽²⁾						
Reprise perte de valeur ⁽³⁾			- 68			- 68
Reprise		- 35	- 2 209	- 595		- 2 839
Variation de périmètre						
Écart de conversion	- 1	- 48	1 183	- 15		1 119
Autres			- 77	77		
Au 31/12/2011	12	42 301	189 494	17 059		248 866
Valeurs nettes comptables						
Au 01/01/2011	13 107	59 465	86 969	5 758	6 232	171 531
Au 31/12/2011	13 006	61 036	80 846	5 220	5 734	165 842

	Terrains	Constructions	Matériel	Autres	En-cours	Total
Valeurs brutes						
Au 01/01/2012	13 018	103 337	270 340	22 279	5 734	414 708
Acquisition	5 262	9 301	13 480	2 372	4 455	34 870
Cession et mise au rebut		- 635	- 2 651	- 579		- 3 865
Variation de périmètre						
Écart de conversion	80	327	1 838	347	76	2 668
Autres		2 474	3 858	463	- 6 688	107
Au 31/12/2012	18 360	114 804	286 865	24 882	3 577	448 488
Amortissements et pertes de valeurs						
Au 01/01/2012	12	42 301	189 494	17 059		248 866
Dotation ⁽¹⁾	3	3 937	19 472	2 018		25 430
Perte de valeur ⁽²⁾			15			15
Reprise perte de valeur ⁽³⁾						
Reprise		- 620	- 2 545	- 497		- 3 662
Variation de périmètre						
Écart de conversion	1	44	1 186	213		1 444
Autres				7		7
Au 31/12/2012	16	45 662	207 622	18 800		272 100
Valeurs nettes comptables						
Au 01/01/2012	13 006	61 036	80 846	5 220	5 734	165 842
Au 31/12/2012	18 344	69 142	79 243	6 082	3 577	176 388

⁽¹⁾ Les dotations sont comprises sur la ligne "Dotations aux amortissements" du compte de résultat.

⁽²⁾ Les pertes de valeur sont comprises sur la ligne "Autres charges opérationnelles" du compte de résultat.

⁽³⁾ Les reprises de pertes de valeur sont comprises sur la ligne "Autres produits opérationnels" du compte de résultat.

Dont immobilisations corporelles relatives aux matériels en location financement :

	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs brutes		
Au 01/01	3 406	3 810
Acquisition	198	826
Cession et mise au rebut	- 99	- 1 242
Variation de périmètre		
Écart de conversion	10	12
Autres		
Au 31/12	3 515	3 406
Amortissements et pertes de valeurs		
Au 01/01	2 068	2 817
Dotation ⁽¹⁾	442	415
Reprise	- 88	- 1 169
Écart de conversion	3	5
Autres		
Au 31/12	2 425	2 068
Valeurs nettes comptables		
Au 01/01	1 338	993
Au 31/12	1 090	1 338

⁽¹⁾ Les dotations sont comprises sur la ligne "Dotations aux amortissements" du compte de résultat.

6 - PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Autres titres immobilisés	Autres immobilisations financières	Instruments dérivés	Total
Au 01/01/2011	6	250		256
Acquisition				
Cession		- 11		- 11
Perte de valeur				
Variation de périmètre				
Écart de conversion				
Autres				
Au 31/12/2011	6	239		245

	Autres titres immobilisés	Autres immobilisations financières	Instruments dérivés	Total
Au 01/01/2012	6	239		245
Acquisition		65		65
Cession		- 21		- 21
Perte de valeur				
Variation de périmètre				
Écart de conversion				
Autres				
Au 31/12/2010	6	283		289

Les participations dans les entreprises associées (Form'Plast détenue à 30 %) correspondent aux titres mis en équivalence décrits ci-dessous :

Participations dans les entreprises associées	
Au 01/01/2012	1 219
Quote-part du résultat de l'exercice	43
Dividendes reçus	- 39
Au 31/12/2012 ⁽¹⁾	1 223

⁽¹⁾ Comprenant un goodwill de 491 k€.

Principales données financières de la société Form'Plast (comptes sociaux à 100 %) :

	31/12/2012	31/12/2011
Total bilan	7 050	7 385
Capitaux propres	2 354	2 346
Chiffre d'affaires	18 105	18 977
Résultat net	137	170

7 - STOCKS

	31/12/2012			31/12/2011		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières	17 407	- 449	16 958	14 746	- 530	14 216
En-cours	5 345		5 345	2 770		2 770
Produits finis	39 912	- 1 153	38 759	36 644	- 1 160	35 484
Marchandises	5 407	- 120	5 287	5 381	- 214	5 167
Total	68 071	- 1 722	66 349	59 541	- 1 904	57 637

Les flux des dépréciations sont les suivants :

	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux dépréciations	- 581	- 640
Reprises sur dépréciations	779	816
Écart de conversion	- 16	- 15
Variation de périmètre		
Total	182	161

8 - CLIENTS

	31/12/2012	31/12/2011
Clients et comptes rattachés < 1 an ⁽¹⁾	96 794	99 510
Dépréciation	- 2 034	- 2 192
Total	94 760	97 318
Délai de rotation moyen en jours de chiffre d'affaires TTC	63	67
⁽¹⁾ Dont créances échues depuis plus de 3 mois	2 298	2 827

La répartition du poste "clients" en devises de transaction est la suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
EUR	82,6 %	83,2 %
USD	0,8 %	1,2 %
GBP	14,7 %	13,9 %
PLN	1,9 %	1,7 %

La juste valeur des créances clients n'est pas différente de la valeur comptable.

9 - AUTRES CRÉANCES ET ACTIFS COURANTS

	31/12/2012	31/12/2011
Créances sociales	365	369
Créances fiscales	4 597	4 367
Autres créances	2 362	2 266
Total	7 324	7 002

La juste valeur des autres créances et actifs courants n'est pas différente de la valeur comptable.

10 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31/12/2012	31/12/2011
Disponibilités	20 624	29 447
Placements court terme	6 850	
Total ⁽¹⁾	27 474	29 447
⁽¹⁾ Dont montants en KGBP	10 723	13 123
⁽¹⁾ Dont montants en KUSD	544	147
⁽¹⁾ Dont montants en KPLN	1 096	5 349

Les placements à court terme sont essentiellement constitués de SICAV monétaires, de certificats de dépôts et de placements en devises.

11 - CAPITAUX PROPRES

11.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital est composé de 1 852 875 actions d'une valeur nominale de 6,20 €, identique à 2011. Au 28 mars 2013, les Sociétés Civiles La Brayère, L'Atelier, Le Château et la Famille Guillin agissant de concert détiennent 64,15 % du capital. La politique du Groupe Guillin est de distribuer

environ 20 % de son résultat, part du Groupe, conformément aux contrats d'emprunts d'acquisition Sharp Interpack. Dès que ces emprunts seront totalement remboursés, la politique du Groupe Guillin sera de distribuer 30 à 40 % de son résultat net, part du Groupe.

11.2 ACTIONS PROPRES

Nombre d'actions détenues	Autorisations	Réalizations	
		31/12/2012	31/12/2011
Variation en quantités			
Détentions à l'ouverture		9 841	191 378
Annulation d'actions			- 180 000
Achats d'actions	185 287	21 907	30 972
Attribution d'actions gratuites		- 1 200	- 850
Ventes d'actions		- 24 276	- 31 659
Détentions à la clôture	185 287	6 272	9 841
Variation en valeur		31/12/2012	31/12/2011
Solde à l'ouverture		431	7 195
Annulation d'actions			- 6 617
Achats d'actions		1 277	1 753
Attribution d'actions gratuites		- 27	- 19
Ventes d'actions		- 1 359	- 1 881
Solde à la clôture		322	431

Sur les 6 272 actions détenues à la clôture de l'exercice 2012, 3 413 actions ont été acquises antérieurement dans le cadre du programme de rachat d'actions, 2 859 actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

11.3 DIVIDENDE VERSÉ

Le dividende versé sur l'exercice 2012 s'élève à 3 692 k€, soit 2,00 € par action, identique à 2011.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 21 juin 2013 de distribuer un dividende de 2,00 € par action.

12 - PROVISIONS POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

12.1 RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les cotisations à ces régimes sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

12.2 RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

12.2.1 Détermination des engagements nets au bilan

Détermination des engagements nets au bilan	31/12/2012				31/12/2011		
	France	Espagne	Italie	Total	France	Italie	Total
	IDR	IDR	TFR		IDR	TFR	
Engagements nets au passif	- 3 061	- 261	- 2 773	- 6 095	- 2 582	- 2 213	- 4 795
Engagements nets à l'actif							
Engagements nets	- 3 061	- 261	- 2 773	- 6 095	- 2 582	- 2 213	- 4 795

Analyse de sensibilité : En cas de hausse de 1 point du taux d'actualisation, le montant des avantages postérieurs à l'emploi serait égal à 5 217 K€ soit une baisse de 10,6 %. En cas de baisse de 1 point du taux d'actualisation, le montant des avantages postérieurs à l'emploi atteindrait 6 559 K€ soit une hausse de 12,4 %.

12.2.2 Évolution sur l'exercice

Évolution sur l'exercice des engagements	31/12/2012				31/12/2011		
	France	Espagne	Italie	Total	France	Italie	Total
	IDR	IDR	TFR		IDR	TFR	
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	- 2 582		- 2 213	- 4 795	- 2 540	- 2 191	- 4 731
Coût financier	- 109	- 14	- 93	- 216	- 109	- 98	- 207
Coût des services rendus dans l'exercice	- 183		- 35	- 218	- 177	- 38	- 215
Prestations payées	188		126	314	102	214	316
Écarts actuariels de l'exercice ⁽¹⁾	- 375	- 247	- 558	- 1 180	142	- 100	42
Valeur actualisée des engagements à la clôture	- 3 061	- 261	- 2 773	- 6 095	- 2 582	- 2 213	- 4 795

12.2.3 Éléments comptabilisés au compte de résultat

Éléments comptabilisés au compte de résultat	31/12/2012				31/12/2011		
	France	Espagne	Italie	Total	France	Italie	Total
	IDR	IDR	TFR		IDR	TFR	
Coût financier ⁽²⁾	- 109	- 14	- 93	- 216	- 109	- 98	- 207
Coût des services rendus dans l'exercice ⁽³⁾	- 183		- 35	- 218	- 177	- 38	- 215
Liquidation de régime							
Total	- 292	- 14	- 128	- 434	- 286	- 136	- 422

12.3 LES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

12.3.1 Les médailles du travail

Évolution sur l'exercice des passifs	31/12/2012	31/12/2011
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	- 44	- 47
Coût financier		
Coût des droits acquis dans l'exercice		
Coût des services passés		
Primes payées		3
Écarts actuariels de l'exercice		
Valeur actualisée des engagements à la clôture	- 44	- 44

12.3.2 Le droit individuel à formation

Évolution sur l'exercice des passifs	31/12/2012	31/12/2011
Valeur des engagements au bilan à l'ouverture	- 1 414	- 1 414
Droits de formation acquis		
Droits de formation utilisés		
Valeur des engagements au bilan à la clôture	- 1 414	- 1 414

12.4 LES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Hypothèses actuarielles	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Taux d'actualisation	2,80 %	4,20 %	4,45 %	4,09 %	5,30 %
Taux d'augmentation des salaires	2,5 % - 3 %	2,5 % - 3 %	2,5 % - 3 %	2,5 % - 3 %	2,5 % - 3 %

12.5 DÉTAIL DU POSTE PROVISIONS POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

	31/12/2012	31/12/2011
Avantages postérieurs à l'emploi	- 6 095	- 4 795
Les médailles du travail	- 43	- 44
Le droit individuel à formation	- 1 414	- 1 414
Participation des salariés	- 4 513	- 4 322
Autres		- 12
Montant au passif	- 12 065	- 10 588

⁽¹⁾ En application de l'amendement IAS 19, les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

⁽²⁾ Le coût financier figure sur la ligne "Autres produits et charges financiers".

⁽³⁾ Le coût des services rendus dans l'exercice figure sur la ligne "Charges de personnel".

13 - PROVISIONS

13.1 AUTRES PROVISIONS NON COURANTES

	Coûts de remise en état des sites	Litiges avec l'administration fiscale	Autres ⁽²⁾	Total
Au 31/12/2010	801	86	2 307	3 194
Dotations	71	346	257	674
Utilisations	- 216	- 69	- 173	- 458
Reprises de provisions non utilisées		- 18		- 18
Variation de périmètre				
Écart de conversion				
Autres ⁽¹⁾			2 900	2 900
Au 31/12/2011	656	345	5 291	6 292
Dotations	37	30	91	158
Utilisations		- 227	- 309	- 536
Reprises de provisions non utilisées		- 85		- 85
Variation de périmètre				
Écart de conversion				
Autres				
Au 31/12/2012	693	63	5 073	5 829

⁽¹⁾ Notification de la CNC Espagnole à la filiale Veripack Embalajes d'une amende totalement provisionnée. Le Groupe Guillin conteste vigoureusement cette sanction, une procédure de recours est actuellement engagée par le Groupe Guillin pour faire valoir ses droits.

⁽²⁾ Dont au 31/12/2012 une provision de : 1 079 k€ dans la filiale Socamel Technologies pour un litige vis-à-vis de salariés en retraite amiante. 545 k€ dans la filiale Nespak pour risque d'arrêt d'une ligne de fabrication. 2 850 k€ dans la filiale Veripack Embalajes suite à la notification de la CNC Espagnole d'une amende.

13.2 PROVISIONS COURANTES

	Litiges prud'hommaux ⁽¹⁾	Garanties clients ⁽¹⁾	Coût de restructuration ⁽¹⁾	Autres ^{(1) (2)}	Total
Au 31/12/2010	284	63	90	1 016	1 453
Dotations		6		581	587
Utilisations	- 174	- 33	- 90	- 341	- 638
Reprises de provisions non utilisées	- 51	- 7		- 34	- 92
Variation de périmètre					
Écart de conversion				17	17
Autres / Reclassements					
Au 31/12/2011	59	29		1 239	1 327
Dotations	124			145	269
Utilisations	- 37			- 280	- 317
Reprises de provisions non utilisées	- 22	- 20		- 203	- 245
Variation de périmètre					
Écart de conversion				15	15
Autres / Reclassements					
Au 31/12/2012	124	9		916	1 049

⁽¹⁾ Les dotations apparaissent sur la ligne "Dotations aux provisions" du compte de résultat.

⁽²⁾ Correspond principalement à des litiges commerciaux.

14 - PASSIFS FINANCIERS

14.1 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	39 017	93 827
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	76 632	28 949
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 27 474	- 29 447
Total de l'endettement net	88 175	93 329
Gearing	0,51	0,60
Dettes brutes	115 649	122 776

	notionnel				31/12/2012	31/12/2011
	au 31/12/2012	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans		
Dettes envers les établissements de crédit ⁽¹⁾	112 526	76 220	27 515	8 461	112 196	119 636
Dettes financières liées aux locations financements	1 164	412	752		1 164	1 476
Instruments dérivés	2 289		2 289		2 289	1 664
Total	115 979	76 632	30 556	8 461	115 649	122 776

⁽¹⁾ Dont emprunts en zloty polonais : 1 248 KPLN - Dont emprunts en livre sterling : 28 265 KGBP.

Taux d'intérêt des dettes financières :

	31/12/2012	31/12/2011
Total taux fixe	3 206	4 228
Total taux variable	34 745	32 615
Total taux variable couvert par swap taux fixe	77 698	85 933
Total	115 649	122 776

Les intérêts sur dettes à taux variables sont indexés sur des références monétaires Euribor ou Libor.

Les intérêts sur dettes à taux fixes sont calculés au taux de 2,75 %, l'échéance la plus longue étant 2017.

Covenants : selon les termes des contrats d'emprunts souscrits le 09/04/2010, le Groupe Guillin doit respecter au 31 décembre de chaque année jusqu'à l'échéance des contrats, les ratios financiers suivants :

Dettes financières nettes / EBE retraité ≤ à 1,3 au 31/12/2012.

Dettes financières nettes / Fonds propres ≤ à 1,05 au 31/12/2012.

Cash-flow libre / Service de la dette ≥ 1,1 au 31/12/2012.

Dans le cadre des nouveaux emprunts souscrits en 2011 et 2012, le Groupe Guillin doit respecter le ratio Dettes financières nettes / EBE (inférieur ou égal à 3 au 31/12/2012).

Au 31 décembre 2012, un montant d'emprunts de 80,2 millions d'euros est assorti de covenants.

Le non respect de certains ratios (EBE retraité = 1,43 et Service de la dette = 1,07) entraîne le reclassement de 49,2 M€ du poste "Emprunts et dettes financières à long terme" au poste "Emprunts et dettes financières à court terme", conformément à la norme IAS 1.

Ce reclassement n'a aucune réalité économique et financière, le Groupe Guillin réalisant ses meilleurs résultats historiques et ayant une structure financière saine et solide.

Le Groupe Guillin a engagé des discussions avec les établissements bancaires suite au non-respect de certains ratios financiers au 31 décembre 2012. A l'issue des négociations, les banques nous ont donné leur accord de principe pour ne pas demander l'exigibilité immédiate de la dette financière.

Analyse de sensibilité : si les taux variables varient de 1% en plus ou en moins, l'impact à dette constante est de 347 k€ sur le coût de l'endettement.

14.2 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Le Groupe Guillin gère ses risques de taux et de change à l'aide d'instruments dérivés ; en aucun cas le Groupe Guillin est en risque spéculatif. La dette financière du Groupe Guillin est de 115,6 millions d'euros, dont 34,7 millions d'euros en taux variable.

14.2.1 Risques de taux d'intérêt

Pour la gestion du risque de taux d'intérêt, le Groupe Guillin utilise les instruments suivants :

Caractéristiques	Montant initial en devises	Montant en cours en devises		Echéance	Valeur de marché milliers d'euros	
		31/12/2012	31/12/2011		31/12/2012	31/12/2011
Swap prêteur taux fixe/Euribor 3m	45 500 K€	30 905 K€	39 000 K€	2015	- 948	- 742
Swap prêteur taux fixe/Libor 3m	21 000 K€	15 000 K€	18 000 K€	2015	- 554	- 516
Swap prêteur taux fixe/Libor 3m	15 000 K€	10 375 K€	12 850 K€	2015	- 356	- 338
Swap prêteur taux fixe/Euribor 3m ⁽¹⁾	10 000 K€	10 000 K€	10 000 K€	2014	- 201	- 69
Swap prêteur taux fixe/Euribor 3m	5 700 K€	5 700 K€		2015	-230	
Total					- 2 289	- 1 665

⁽¹⁾ Cet instrument n'est pas qualifié d'instrument de flux de trésorerie, la variation de juste valeur est comptabilisée au compte de résultat.

Ces instruments financiers sont qualifiés de flux de trésorerie. Ils sont comptabilisés au bilan en valeur de marché à la date de clôture. La variation de juste valeur est comptabilisée en "autres éléments du résultat global". Aucune inefficacité n'a été constatée dans le résultat financier.

14.2.2 Risques de change

Dans le cadre de l'acquisition de Sharp Interpack, le Groupe Guillin a emprunté un montant en livre sterling quasi équivalent à la situation nette de sa filiale. Au 31 décembre 2012, le Groupe Guillin documente le fait que le capital restant dû des emprunts en livre sterling est inférieur à l'élément couvert, c'est-à-dire à la situation nette contributive de la filiale. Le test d'efficacité étant satisfaisant, la variation de change de ces emprunts, éligibles à la comptabilité de couverture d'investissements nets, est comptabilisée en "autres éléments du résultat global" pour un montant de 450 K€.

15 - FOURNISSEURS

	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs et comptes rattachés < 1 an	71 605	70 702
Total	71 605	70 702

La répartition du poste "fournisseurs" en devises de transaction est la suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
EUR	79,7 %	78,7 %
USD	0,0 %	0,0 %
GBP	18,6 %	19,3 %
PLN	1,7 %	1,9 %

La juste valeur des dettes fournisseurs n'est pas différente de la valeur comptable.

16 - AUTRES DETTES ET PASSIFS COURANTS

	31/12/2012	31/12/2011
Dettes sociales	17 436	15 813
Dettes fiscales	5 583	8 094
Autres	11 092	11 595
Total	34 111	35 502

La juste valeur des autres dettes et passifs courants n'est pas différente de la valeur comptable.

17 - SYNTHÈSE DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories IAS 39	Niveaux IFRS 7	31/12/2012		31/12/2011	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers					
Dépôts, cautionnement et autres immobilières financières	Prêts et créances au coût amorti	289	289	245	245
Créances clients	Prêts et créances au coût amorti	94 760	94 760	97 318	97 318
Créances fiscales et sociales ⁽²⁾	N/A	4 962	N/A	4 736	N/A
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	N/A	1 224	N/A	1 076	N/A
Autres créances et actifs courants	Prêts et créances au coût amorti	1 138	1 138	1 190	1 190
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	27 474	27 474	29 447	29 447
Passifs financiers					
Emprunts et dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	113 360	113 360	121 112	121 112
Instruments dérivés ⁽¹⁾	N/A	2 289	2 289	1 664	1 664
Dettes fournisseurs	Passifs financiers au coût amorti	71 605	71 605	70 702	70 702
Dettes fiscales et sociales ⁽²⁾	N/A	23 019	N/A	23 907	N/A
Produits constatés d'avance ⁽²⁾	N/A	1 278	N/A	1 355	N/A
Autres dettes et passifs courants	Passifs financiers au coût amorti	9 814	9 753	10 240	10 189

Niveau 1 : Instruments cotés sur les marchés financiers
Niveau 2 : Instruments basés sur des données observables de marché
Niveau 3 : Tous les autres instruments

⁽¹⁾ Méthode comptable spécifique aux relations de couverture.
⁽²⁾ Ne constitue pas un actif ou un passif financier au sens de la norme IAS 39.

18 - PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	476 206	464 785
Participations commerciales	- 7 055	- 7 093
Escomptes accordés	- 527	- 426
Variation provision pour SAV	76	25
Total	468 700	457 291

La répartition du produit des activités ordinaires en devises de transaction est la suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
EUR	77,8 %	75,7 %
USD	0,5 %	0,4 %
GBP	19,6 %	22,0 %
PLN	2,1 %	1,9 %

19 - ACHATS CONSOMMÉS

	31/12/2012	31/12/2011
Consommations de matières premières	- 164 836	- 169 821
Autres achats consommés	- 68 585	- 65 787
Dépréciations nettes sur stocks	198	176
Total	- 233 223	- 235 432

20 - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	31/12/2012	31/12/2011
Charges variables ⁽¹⁾	- 53 722	- 50 327
Charges fixes	- 28 942	- 28 555
Total	- 82 664	- 78 882

⁽¹⁾ Directement proportionnelles aux quantités vendues ou produites.

21 - IMPÔTS ET TAXES

	31/12/2012	31/12/2011
CET (CVAE + CFE) et impôts économiques hors de France	- 2 564	- 2 349
Autres	- 2 610	- 2 340
Total	- 5 174	- 4 689

22 - CHARGES DE PERSONNEL

	31/12/2012	31/12/2011
Charges de personnel	- 85 606	- 83 167
Charges de personnel intérimaire	- 4 464	- 3 931
Intéressement	- 1 741	- 1 279
Participation	- 1 948	- 1 463
Indemnités de départ à la retraite et autres avantages sociaux	95	- 128
Total	- 93 664	- 89 968

L'effectif moyen du Groupe se répartit par catégorie de salariés comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Cadres	228	230
Non cadres	1 642	1 680
Total	1 870	1 910

Le nombre moyen d'intérimaires et de saisonniers est de 185 en 2012, contre 147 en 2011.

23 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux amortissements	- 25 487	- 24 995
Dotations aux amortissements des locations financements	- 442	- 351
Total	- 25 929	- 25 346

24 - DOTATIONS AUX PROVISIONS

	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux provisions pour litiges prud'hommes	- 124	
Dotations aux provisions pour litiges avec l'administration fiscale	- 30	- 346
Dotations aux provisions pour garantie clients		- 6
Dotations aux provisions pour litiges divers	- 156	- 780
Reprises sur provisions pour litiges prud'hommes	22	51
Reprises sur provisions pour litiges avec l'administration fiscale	85	18
Reprises sur provisions pour garantie clients		7
Reprises sur provisions pour remise en état des sites		216
Reprises sur provisions pour litiges divers	225	34
Total	22	- 806

25 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	31/12/2012	31/12/2011
Autres produits d'exploitation	88	179
Produits des cessions d'immobilisations	379	448
Produits non récurrents sur opérations de gestion	550	938
Total	1 017	1 565

26 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31/12/2012	31/12/2011
Dépréciations nettes sur créances clients	- 250	- 519
Autres charges d'exploitation	- 224	- 343
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	- 203	- 412
Charges non récurrentes sur opérations de gestion	- 139	- 87
Total	- 816	- 1 361

27 - AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS

	31/12/2012	31/12/2011
Reprises pertes de valeur des immobilisations corporelles		68
Total	0	68

28 - AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

	31/12/2012	31/12/2011
Pertes de valeur des immobilisations corporelles	- 15	
Provision amende de la CNC espagnole ⁽¹⁾		- 2 900
Total	- 15	- 2 900

⁽¹⁾ Pour plus de détails, voir note 13.1 Autres provisions non courantes.

29 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts des emprunts	- 1 514	- 2 847
Intérêts sur participation		- 180
Intérêts sur les locations financements	- 77	- 69
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	27	11
Autres produits financiers	54	67
Autres charges financières	- 959	- 870
Total	- 2 469	- 3 888

30 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS

	31/12/2012	31/12/2011
Gains de change	1 468	1 550
Total	1 468	1 550

31 - AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	31/12/2012	31/12/2011
Pertes de change	- 751	- 2 007
Intérêts sur participation	- 181	
Effet d'actualisation	- 299	- 303
Instruments dérivés	- 131	
Autres	6	- 6
Total	- 1 356	- 2 316

32 - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

32.1 CHARGE D'IMPÔT

	31/12/2012	31/12/2011
Impôt sur les sociétés	- 11 534	- 7 841
Impôt différé	1 697	1 219
Total	- 9 837	- 6 622

La société mère Groupe Guillin, détenant à plus de 95 % ses filiales françaises (Dynaplast, Guillin Emballages, Socamel Technologies et Rescaset Concept), a opté pour le régime de l'intégration fiscale. L'intégration fiscale a permis de réduire l'impôt exigible de 92 K€ en 2012 et de 919 K€ en 2011.

32.2 RÉCONCILIATION ENTRE LE TAUX LÉGAL EN FRANCE ET LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	31/12/2012		31/12/2011	
Résultat net consolidé avant impôt	32 828		17 605	
Impôt théorique	11 303	34,43 %	6 061	34,43 %
Différences de taux en France	- 238	- 0,72 %	- 259	- 1,47 %
Différences de taux à l'étranger	- 406	- 1,24 %	- 333	- 1,89 %
Différences de base (IRAP en Italie)	296	0,90 %	271	1,54 %
Intégration fiscale	- 92	- 0,28 %	26	0,15 %
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	- 15	- 0,05 %	- 17	- 0,10 %
Pertes fiscales sans constatation d'impôt différé				
Crédits d'impôts et différences permanentes	134	0,41 %	1 038	5,90 %
Utilisation de déficits non activés	- 1 145	- 3,49 %	- 165	- 0,94 %
Impôt effectif	9 837	29,97 %	6 622	37,61 %

Le montant des déficits non activés pour la filiale Veripack Embalajes s'élève à 18,8 M€ au 31/12/2012. Il était de 22,7 M€ au 31/12/2011.

32.3 ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

	31/12/2012					31/12/2011	
	Actif	Passif	Résultat	Capitaux propres ⁽¹⁾	Ecart conversion	Actif	Passif
Avantages au personnel	1 568		56	303		1 209	
Décalages temporels liés aux fiscalités locales	2 670	730	1 396	74	- 38	1 749	1 241
Elimination des marges internes sur cessions stocks	443		31			412	
Elimination des marges internes sur cessions immobilisations	5	- 7	- 18			24	- 5
Immobilisations et amortissements	85	12 988	455		- 58	74	13 375
Instruments financiers	788	114	- 164	170	3	573	- 93
Contrats de location financement	21		- 22			44	
Provisions réglementées		659	- 31				628
Elimination des provisions internes	329	171	- 6			317	154
Total	5 909	14 655	1 697	547	- 93	4 402	15 299

⁽¹⁾ Impôt différé relatif aux écarts actuariels sur les engagements envers le personnel et aux instruments financiers comptabilisé en autres éléments du résultat global.

33 - SECTEURS OPÉRATIONNELS

33.1 INFORMATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Produits et résultats sectoriels	Secteur Emballage		Secteur Matériel		Holding et éliminations		Total Groupe	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Produits des activités ordinaires externes	437 160	425 404	31 531	31 874	9	13	468 700	457 291
Produits des activités ordinaires internes	53	36	9		- 62	- 36	0	0
Produits des activités ordinaires	437 213	425 440	31 540	31 874	- 53	- 23	468 700	457 291
Dotations aux amortissements	- 23 434	- 23 458	- 979	- 586	- 1 516	- 1 302	- 25 929	- 25 346
Pertes de valeur nettes	- 15	68					- 15	68
Résultat opérationnel	27 938	19 270	1 881	685	5 323	2 253	35 142	22 208
Coût de l'endettement financier net	- 471	- 864	- 2	- 2	- 1 996	- 3 022	- 2 469	- 3 888
Quote-part dans les résultats des participations associées					43	50	43	50
Impôts sur les résultats	- 8 541	- 6 822	- 610	- 185	- 686	385	- 9 837	- 6 622
Résultat net	19 444	10 853	1 312	512	2 235	- 383	22 991	10 982
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	51 886	44 950	2 336	2 083	6 364	3 391	60 586	50 424
Actifs sectoriels	330 036	325 923	21 060	21 380	48 069	34 262	399 165	381 565
Passifs sectoriels	114 185	113 249	8 045	8 485	2 429	2 677	124 659	124 411
Investissements industriels	21 295	18 953	380	720	13 558	545	35 233	20 218
Effectif moyen (intérimaires et saisonniers inclus)	1 831	1 831	189	191	35	35	2 055	2 057

33.2 INFORMATION PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

Le Produit des Activités Ordinaires est ventilé en fonction de la situation géographique des clients. Quant aux actifs et investissements, ils sont repris en fonction de la situation géographique des sociétés.

Autres informations	France		Royaume-Uni		Italie		Autres		Total Groupe	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Produits des activités ordinaires	184 604	180 424	91 674	97 481	58 659	55 043	133 763	124 343	468 700	457 291
Actifs sectoriels	202 247	204 480	75 252	74 398	52 526	53 297	69 140	49 390	399 165	381 565
Investissements industriels	10 379	12 315	7 925	5 205	1 295	813	15 634	1 885	35 233	20 218

33.3 RÉCONCILIATION DES ACTIFS ET PASSIFS SECTORIELS

Actif	31/12/2012	31/12/2011
Goodwill	52 696	51 877
Autres immobilisations incorporelles	1 359	1 644
Immobilisations corporelles	176 388	165 842
Autres actifs financiers non courants	289	245
Stocks et en-cours	66 349	57 637
Créances clients	94 760	97 318
Autres créances et actifs courants	7 324	7 002
Actifs sectoriels	399 165	381 565
Participations dans les entreprises associées	1 223	1 219
Impôts différés actif	5 909	4 401
Créances d'impôt sociétés	416	1 462
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 474	29 447
Total actif	434 187	418 094
Passif	31/12/2012	31/12/2011
Autres provisions non courantes	5 289	6 292
Provisions pour retraite et autres avantages à long terme	12 065	10 588
Provisions courantes	1 049	1 327
Dettes fournisseurs	71 605	70 702
Autres dettes et passifs courants	34 111	35 502
Passifs sectoriels	124 659	124 411
Capitaux propres - Attribuables au Groupe	174 455	154 400
Intérêts ne conférant pas le contrôle	15	14
Emprunts et dettes financières long terme	39 017	93 827
Emprunts et dettes financières court terme	76 632	28 949
Impôts différés passif	14 655	15 299
Dettes d'impôt sociétés	4 754	1 194
Total des capitaux propres et des passifs	434 187	418 094

34 - RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat part du Groupe en euros	22 989 574	10 981 564
Nombre d'actions total	1 852 875	1 852 875
Moyenne pondérée des actions propres acquises	- 7 110	- 9 542
Moyenne pondérée des actions	1 845 765	1 843 333
Résultat par action	12,46	5,96

35 - RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

	31/12/2012	31/12/2011
Résultat part du Groupe en euros	22 989 574	10 981 564
Nombre d'actions total	1 852 875	1 852 875
Moyenne pondérée des actions propres acquises	- 7 110	- 9 542
Actions potentiellement dilutives (attribution d'actions gratuites) ⁽¹⁾		1 200
Moyenne pondérée des actions	1 845 765	1 844 533
Résultat par action dilué	12,46	5,95

⁽¹⁾ Non encore attribuées à la clôture.

36 - PARTIES LIÉES

36.1 TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Ces transactions concernent les relations avec la société Form'Plast, dont les comptes sont mis en équivalence.

FORM'PLAST	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	2	6
Clients		3
Achats de négoce	516	766
Fournisseurs	76	87
Stocks de négoce	76	112

36.2 RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

Les rémunérations et avantages en nature alloués au titre de l'exercice 2012 aux organes de direction du Groupe Guillin en raison de leur fonction dans les sociétés contrôlées s'élèvent à 0,5 M€ net de charges et d'impôts pour un montant de 0,5 M€ en 2011.

36.3 OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La SA Groupe Guillin a versé sur l'exercice 2012 la somme de 2 377 K€ aux SC La Brayère, SC L'Atelier et SC Le Château, sociétés holding patrimoniales, au titre de dividendes.

37 - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

37.1 IMPÔTS NETS VERSÉS

	31/12/2012	31/12/2011
Paiements d'impôts sociétés	- 8 449	- 7 864
Remboursements d'impôts sociétés	1 668	907
Impôts nets versés	- 6 781	- 6 957

37.2 DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS

	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux amortissements	- 25 929	- 25 346
Reprise perte de valeur des immobilisations		68
Perte de valeur des immobilisations	- 15	
Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur nettes sur actifs non courants	- 25 944	- 25 278

37.3 RÉCONCILIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE

	31/12/2012	31/12/2011
Banques créditrices ⁽¹⁾	- 2 904	- 3 465
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 474	29 447
Total	24 570	25 982

⁽¹⁾ Compris dans les emprunts et dettes financières court terme.

38 - ENGAGEMENTS DU GROUPE HORS-BILAN

38.1 ENGAGEMENTS DONNÉS

Dettes garanties par des sûretés réelles :

Type	Biens donnés en garantie	31/12/2012	31/12/2011
Hypothèque	Bâtiments	29 780	21 549
Nantissement	Titres	43 618	54 384
Fidjussion		3	3
Cautions bancaires		29	43

38.2 ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

38.3 LOCATIONS SIMPLES D'ACTIF

Il s'agit essentiellement de la location des véhicules sur une courte durée, en moyenne 18 mois, et des locations de bâtiments. Le montant des loyers passés en charges figure dans le tableau ci-après.

	31/12/2012	31/12/2011
Charge de l'exercice	- 2 790	- 3 418

Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

	31/12/2012	31/12/2011
À moins d'un an	1 122	1 456
Entre un et 5 ans	2 869	1 001
À plus de 5 ans	421	
Total	4 412	2 457

38.4 LOCATIONS FINANCEMENTS

Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location financement sont les suivants :

	31/12/2012	31/12/2011
À moins d'un an	356	496
Entre un et 5 ans	608	855
Total	964	1 351

39 - PASSIFS ÉVENTUELS

L'éventuelle amende qui pourrait être infligée à la société Nespak par la Commission Européenne de la concurrence constitue un passif éventuel. Comme mentionné dans le paragraphe 2.24.1 "risque juridique", à ce stade de la procédure, il est impossible de déterminer si la filiale italienne Nespak sera condamnée et pour quel montant.

40 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

COMPTES SOCIAUX

1 Bilan de la société mère

ACTIF (En milliers d'euros)		31/12/2012		31/12/2011	
		Brut	Amortissements	Net	Net
Actif immobilisé					
Concessions, brevets et droits similaires	Note 3	3 060	2 427	632	644
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	Note 3	34		34	73
Terrains	Note 3	7 466		7 466	7 000
Constructions	Note 3	16 979	1 976	15 003	15 554
Autres immobilisations corporelles	Note 3	1 210	592	619	288
Participations	Note 4	159 711	8 000	151 711	146 708
Autres immobilisations financières	Note 4	133		133	133
Total de l'actif immobilisé		188 592	12 995	175 597	170 398
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	Note 5	1 728		1 728	1 158
Autres créances	Note 5	24 255		24 255	24 003
Valeurs mobilières de placement	Note 6	189		189	275
Disponibilités		16 018		16 018	16 838
Charges constatées d'avance	Note 7	188		188	190
Total de l'actif circulant		42 379		42 379	42 464
Écarts de conversion actif		1 943		1 943	1 503
Total actif		232 915	12 995	219 918	214 365

PASSIF (En milliers d'euros)		31/12/2012		31/12/2011	
Capitaux propres					
Capital social	Note 8	11 488		11 488	11 488
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 873		9 873	9 873
Réserve légale		1 260		1 260	1 260
Réserves réglementées					
Autres réserves		64 725		57 335	57 335
Report à nouveau		13		13	377
Résultat de l'exercice		19 916		19 916	10 718
Provisions réglementées		54		54	49
Total des capitaux propres		107 329		91 100	91 100
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques	Note 9	1 943		1 943	1 503
Provisions pour charges					
Total des provisions pour risques et charges		1 943		1 943	1 503
Dettes					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 10	80 255		80 255	95 212
Fournisseurs et comptes rattachés		515		515	554
Dettes fiscales et sociales		5 463		5 463	2 296
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					11
Autres dettes		24 410		24 410	23 689
Produits constatés d'avance					
Total des dettes		110 643		110 643	121 762
Écarts de conversion passif		3		3	
Total passif		219 918		219 918	214 365

2 Résultat de la société mère

(En milliers d'euros)	31/12/2012		31/12/2011	
	France	Export	Total	Total
Produits d'exploitation				
Production vendue : Services	6 393	5 911	12 305	11 774
Chiffre d'affaires net	Note 12	6 393	5 911	12 305
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				26
Autres produits			289	275
Total des produits d'exploitation			12 594	12 075
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes			2 298	2 246
Impôts, taxes et versements assimilés			306	283
Salaires et traitements	Note 13		2 500	2 670
Charges sociales	Note 13		1 009	1 040
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 078	1 038
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			32	32
Total des charges d'exploitation			7 223	7 311
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			5 371	4 764
Produits financiers				
Produits financiers de participations			13 361	13 804
Autres intérêts et produits assimilés			149	346
Reprises sur provisions et transferts de charges			6 526	489
Différence positive de change			503	889
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			54	51
Total des produits financiers			20 593	15 580
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 943	3 826
Intérêts et charges assimilés			2 646	3 112
Différence négative de change			809	800
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			35	192
Total des charges financières			5 434	7 930
RÉSULTAT FINANCIER	Note 14		15 159	7 650
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			20 530	12 414
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3	183
Produits exceptionnels sur opérations en capital			128	13
Reprises sur provisions et transferts de charges			13	134
Total des produits exceptionnels			144	330
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			118	2 532
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			74	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			19	21
Total des charges exceptionnelles			211	2 553
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	Note 15		- 67	- 2 223
Impôts sur les bénéfices	Note 16		- 547	528
TOTAL DES PRODUITS			32 784	28 512
TOTAL DES CHARGES			12 868	17 794
RÉSULTAT NET			19 916	10 718

3 Flux de trésorerie de la société mère

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
RÉSULTAT NET	19 916	10 718
Dotations nettes aux amortissements	1 078	1 038
Dotations nettes aux provisions	- 4 577	3 197
Plus values ou moins values de cessions	- 54	- 13
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	16 363	14 940
Variation des stocks nets de provisions		
Variation des créances clients nettes de provisions	- 571	242
Variation des dettes fournisseurs	- 39	171
Variation des autres créances et dettes	1 278	- 4 410
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	668	- 3 996
Variation de trésorerie issue des opérations d'exploitation	17 031	10 944
Acquisitions d'immobilisations	- 1 347	- 545
Cessions d'immobilisations	128	13
Investissements nets	- 1 219	- 532
Investissement net financier	- 3	380
Variation de trésorerie issue des opérations d'investissement	- 1 222	- 153
Nouveaux emprunts	4 000	8 200
Remboursements emprunts	- 18 584	- 26 269
Dividendes versés	- 3 692	- 3 689
Autres variations	23	
Autres augmentations des capitaux propres		
Variation issue des opérations de financement	- 18 253	- 21 221
Incidence des écarts de conversion		
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	- 2 444	- 10 430
TRÉSORERIE à l'ouverture de l'exercice	16 134	26 564
TRÉSORERIE à la clôture de l'exercice	Note 23	13 690
Variation de la trésorerie	- 2 444	- 10 430

4 Variation des capitaux propres de la société mère

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Situation au 31/12/2010	2 032 875	12 604	9 873	46 193	473	21 496	52	90 691
Dotation nette provisions réglementées							- 3	- 3
Affectation du résultat 2010				21 969	- 473	- 21 496		
Dividendes distribués				- 4 066				- 4 066
Annulation d'actions	- 180 000	- 1 116		- 5 501				- 6 617
Dividendes actions propres					377			377
Résultat exercice 2011						10 718		10 718
Situation au 31/12/2011	1 852 875	11 488	9 873	58 595	377	10 718	49	91 100
Dotation nette provisions réglementées							5	5
Affectation du résultat 2011				11 095	- 377	- 10 718		
Dividendes distribués				- 3 705				- 3 705
Annulation d'actions								
Dividendes actions propres					13			13
Résultat exercice 2012						19 916		19 916
Situation au 31/12/2012	1 852 875	11 488	9 873	65 985	13	19 916	54	107 329

5 Annexe aux comptes de la société mère

1 - ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Le Groupe Guillin a créé courant avril 2012 la société Groupe Guillin Inmobiliaria en Espagne filiale à 100 % de la SA Groupe Guillin. Cette société a acheté les bâtiments utilisés par Veripack dans la région de Barcelone, Veripack en restant locataire.

2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement CRC n°99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels achetés à des prestataires de services en informatique sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans. Les brevets sont amortis sur une durée de 20 ans.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires comptabilisés en charges. Les amortissements économiques pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité et des conditions probables d'utilisation des biens :

- constructions : 30 ans
- agencements et aménagements : 10 ans
- matériel industriel et moules : 2 à 10 ans
- matériel de transport : 4 à 5 ans
- matériel de bureau : 10 ans
- matériel informatique : 2 à 5 ans

Certains matériels font l'objet d'un amortissement dégressif. Le complément par rapport à l'amortissement linéaire est traité comme dérogatoire ; il est comptabilisé en charges exceptionnelles et au passif du bilan en provisions réglementées.

2.3 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont valorisés au coût historique d'acquisition hors frais accessoires comptabilisés en charges. À la clôture de l'exercice, la valeur des titres est comparée à la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité pour la société. Si nécessaire, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'utilité est évaluée par référence notamment à la quote-part des capitaux propres de la filiale et à la valeur consolidée de l'entreprise. La valeur consolidée de l'entreprise est comparée à sa valeur déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

2.4 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées en titres immobilisés, à l'exception de celles détenues dans le cadre du contrat de liquidité qui figurent en valeurs mobilières de placement. Les excédents du contrat de liquidité destinés aux opérations de régularisation des cours sont comptabilisés dans le compte "Disponibilités".

2.5 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, pour tenir compte des risques de non recouvrement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 OPÉRATIONS EN DEVISES

Les opérations en devises sont enregistrées aux cours des devises à la date des transactions. Les dettes et créances en devises sont réévaluées aux cours du 31 décembre, à l'exception de celles ayant fait l'objet d'une couverture, les gains et pertes non réalisés résultant de cette réévaluation étant portés en écart de conversion. Les pertes de change non réalisées au 31 décembre font l'objet de provisions, excepté pour les pertes compensées par des gains potentiels dans une même devise. Les écarts de change constatés en fin d'exercice sur des disponibilités en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

2.7 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, calculée par catégorie de titres, est inférieure à la valeur comptable.

2.8 DISPONIBILITÉS

Les disponibilités des devises "out" sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'année. Les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice.

2.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe pour Groupe Guillin une obligation actuelle résultant d'événements passés dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation de la charge future.

Les provisions pour risques relatifs aux filiales sont évaluées en fonction de leur situation nette négative.

2.10 INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

La société participe à la constitution des retraites de son personnel. L'ensemble des engagements sociaux et de retraite est compris dans les engagements hors bilan. Ils correspondent aux indemnités, charges sociales comprises, qui seraient allouées au personnel à l'âge de 62 ans pour les non cadres et de 67 ans pour les cadres, compte tenu du taux de rotation et de la probabilité de présence. Le calcul a fait l'objet d'une actualisation au taux de 2,80 % et d'une revalorisation salariale de 2,5 % pour les non cadres et de 3 % pour les cadres. Il intègre un taux de charges sociales de 46 %.

2.11 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

La société a procédé à des garanties de taux d'intérêts afin de gérer son risque de taux et de diminuer le coût global de sa dette. Elle se couvre, également, pour des risques de changes liés aux variations monétaires. À ce titre, les résultats dégagés sur les couvertures de taux et de changes sont comptabilisés en résultat financier.

2.12 DISTINCTION ENTRE RÉSULTAT COURANT ET RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

2.13 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie, dont la variation est analysée dans le tableau de flux de trésorerie, prend en compte, outre les soldes bancaires créditeurs, les disponibilités et les valeurs mobilières de placement, les avances nettes de trésorerie aux filiales.

3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

3.1 MOUVEMENTS SUR LES IMMOBILISATIONS

Rubriques	Valeur brute au 01/01/2012	Acquisitions	Virements poste à poste	Cessions	Valeur brute au 31/12/2012
Logiciels	2 474	247	46	197	2 571
Brevets	489				489
Terrains	7 000	466			7 466
Constructions	16 967				16 967
Autres immobilisations corporelles	1 125	609	17	528	1 223
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	73	24	- 63		33
Total	28 127	1 347		726	28 748

3.2 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Rubriques	Au 01/01/2012	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2012
Logiciels	2 013	281	- 197	2 097
Brevets	306	24		331
Constructions	1 413	549		1 962
Autres immobilisations corporelles	837	224	- 455	606
Total	4 569	1 078	- 652	4 995

4 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

4.1 PARTICIPATIONS

Rubriques	Au 01/01/2012	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2012
Valeurs brutes	159 708	3		159 711
Provisions	13 000		5 000	8 000
Valeurs nettes	146 708	3	5 000	151 711

4.2 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Rubriques	Au 01/01/2012	Augmentations	Diminutions	Annulations	Au 31/12/2012
Titres immobilisés	133				133
Autres créances immobilisées					
Autres immobilisations financières					
Valeurs brutes	133				133
Provisions					
Valeurs nettes	133				133

Les titres immobilisés sont constitués de 3 413 actions propres. Leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice s'élève à 133 K€.

5 - CRÉANCES

La répartition des créances selon leurs échéances, les créances concernant les entreprises liées et les produits à recevoir, sont présentés dans le tableau ci-après :

Rubriques	Montant brut au bilan	Effets à encaisser	Entreprises liées	Produits à recevoir	Montant à plus d'un an
Créances clients et comptes rattachés	1 728		1 728	1 324	
Autres créances	24 255		21 917	2 338	

6 - VALEURS MOBILIÈRES

Au 31/12/2012, il s'agit uniquement des actions propres du contrat de liquidité.

7 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement des frais généraux.

8 - CAPITAL SOCIAL

Le capital est composé de 1 852 875 actions d'une valeur nominale de 6,20 €.

9 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 31 décembre, les mouvements affectant les provisions pour risques et charges sont les suivants :

	Solde à l'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde à la clôture
			Montant utilisé	Montant non utilisé
Résultat exceptionnel :				
Litiges prud'hommes				
Divers	135		- 109	- 26
Résultat financier : perte de change	466	1 503	- 466	1 503
Au 31/12/2011	601	1 503	- 575	- 26
Résultat exceptionnel :				
Litiges prud'hommes				
Divers				
Résultat financier : perte de change	1 503	1 943	- 1 503	1 943
Au 31/12/2012	1 503	1 943	- 1 503	1 943

10 - DETTES

La répartition des dettes selon leurs échéances, le détail des effets à payer, les dettes concernant les entreprises liées et les charges à payer, sont présentés dans le tableau ci-après :

Dettes	Brut	Effets à payer	Entreprises liées	Charges à payer	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts ⁽¹⁾ et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	79 903			197	67 267	11 182	1 454
Dettes fournisseurs et comptes rattachés ⁽³⁾	515	46		241	515		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Dettes fiscales et sociales	5 463			921	5 463		
Autres dettes ⁽⁴⁾	24 410		24 083	304	24 410		
⁽¹⁾ Emprunts souscrits en cours d'exercice		4 000 k€					
⁽¹⁾ Emprunts remboursés en cours d'exercice		18 584 k€					
⁽²⁾ Dont : à 2 ans maximum à l'origine		352 k€					
à plus de 2 ans à l'origine		79 551 k€					
⁽³⁾ Dont : factures non parvenues		241 k€					
et échéances à moins de 60 jours		256 k€					
⁽⁴⁾ Envers les associés personnes physiques		0 k€					

Covenants : selon les termes de certains contrats d'emprunts, le Groupe Guillin doit respecter au 31 décembre de chaque année jusqu'à l'échéance des contrats, les ratios financiers suivants :

Dettes financières nettes / EBE retraité ≤ à 1,3 au 31/12/2012

Dettes financières nettes / Fonds propres ≤ à 1,05 au 31/12/2012

Cash-flow libre / Service de la dette ≥ 1,1 au 31/12/2012

Dettes financières nettes / EBE ≤ à 3

Le non-respect de certains ratios (EBE retraité = 1,43 et Service de la dette = 1,07) entraîne le reclassement de 49,2 M€ à échéance à moins d'un an.

Ce reclassement n'a aucune réalité économique et financière, le Groupe Guillin réalisant ses meilleurs résultats historiques et ayant une structure financière saine et solide.

Le Groupe Guillin a engagé des discussions avec les établissements bancaires suite au non-respect de certains ratios financiers au 31 décembre 2012. A l'issue des négociations, les banques nous ont donné leur accord de principe pour ne pas demander l'exigibilité immédiate de la dette financière.

11 - ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

L'impôt payé au titre des charges non déductibles de l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base organique : 20 k€

Taux d'imposition : 33,33 %

Allègement de la dette future d'impôts : 6,3 k€

12 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est essentiellement représenté par les redevances perçues auprès des sociétés filiales, et par les loyers.

13 - CHARGES DE PERSONNEL

13.1 EFFECTIFS

La ventilation par catégorie de l'effectif moyen est présentée dans le tableau ci-après :

Personnel salarié	2012	2011
Cadres	19	20
Administratifs et Maîtrise	16	15
Total	35	35

13.2 RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

Les rémunérations et avantages en nature alloués au titre de l'exercice 2012 aux organes de Direction de la SA Groupe Guillin s'élèvent à 0,4 M€ net de charges et d'impôts.

14 - RÉSULTAT FINANCIER

- Charges financières : 5 434 k€.

- Produits financiers : 20 593 k€ dont 13 361 k€ de dividendes versés par les sociétés filiales et 5 000 k€ de reprise aux provisions pour dépréciation des titres Veripack.

15 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2012	31/12/2011
Charges exceptionnelles	211	2 553
dont		
sur opérations de gestion	118	2 532
sur opérations en capital	74	
amortissements dérogatoires	19	21
dépréciation des immobilisations		
dotations aux provisions pour risques exceptionnels		
Produits exceptionnels	144	330
dont		
sur opérations de gestion	3	183
sur opérations en capital	128	13
amortissements dérogatoires	13	25
reprise de provisions pour risques exceptionnels		110

16 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

16.1 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT COURANT / EXCEPTIONNEL

31/12/2012	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Avant impôts	20 530	- 67
Impôts	- 569	22
Après impôts	19 961	- 45

16.2 IMPÔTS PAR PAYS

	31/12/2012	31/12/2011
Impôt en France IS	- 29	919
Impôt en Angleterre		
Land Lord non résident	- 518	- 391
Total	- 547	528

17 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

17.1 ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

17.2 ENGAGEMENTS DONNÉS

Dettes garanties par des sûretés réelles :

Types	Biens donnés en garantie	Montant de la dette
Hypothèque	Bâtiments	18 830
Nantissement	Matériels	Néant
Nantissement	Titres	43 618
Covenants	Titres et bâtiments	74 161

Avals et cautions donnés à des sociétés filiales : 306 k€.

Lettres de confort données à des sociétés filiales : 11 763 k€.

17.3 AUTRES ENGAGEMENTS

L'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite (y compris charges sociales) s'élève à 392 k€. Aucune provision pour risques et charges n'est comptabilisée à ce titre.

Le droit individuel à formation (DIF) est reconnu à tout salarié titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée et disposant d'une durée d'ancienneté d'au moins un an dans l'entreprise. Ce droit est de 20 heures par an cumulables sur 6 ans, soit une limite maximale de 120 heures. Au 31/12/2012, le montant de l'engagement relatif au DIF est estimé à 111 k€ correspondant à un total de solde de droits de 2 959 heures.

17.4 RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

La SA Groupe Guillin gère ses risques de taux et de change dans le cadre d'une convention de gestion de trésorerie centralisée. En aucun cas, elle ne prend des risques spéculatifs.

Pour la gestion du risque de taux d'intérêt, le Groupe Guillin utilise les instruments suivants :

Caractéristiques	Montant initial en devise	Montant en cours en devise		Échéance	Valeur de marché en milliers d'euros	
		31/12/2012	31/12/2011		31/12/2012	31/12/2011
Swap prêteur taux fixe / Euribor 3m	45 500 k€	30 905 k€	39 000 k€	2015	- 948	- 742
Swap prêteur taux fixe / Libor 3m	21 000 k£	15 000 k£	18 000 k£	2015	- 554	- 516
Swap prêteur taux fixe / Libor 3m	15 000 k£	10 375 k£	12 850 k£	2015	- 356	- 338
Swap prêteur taux fixe / Euribor 3m	10 000 k€	10 000 k€	10 000 k€	2014	- 201	- 69
Swap prêteur taux fixe / Euribor 3m	5 700 k€	5 700 k€		2015	- 230	
Total					- 2 289	- 1 665

18 - DÉLAI DE PAIEMENTS FOURNISSEURS

Conformément à la réglementation en vigueur, vous trouverez ci-contre, la décomposition du solde fournisseurs qui s'élève à 515 k€, contre 554 k€ en 2011.

	2012	2011
Factures non parvenues	241 k€	189 k€
Échéances à moins de 60 jours	274 k€	303 k€
Litiges et avoirs à plus de 60 jours	0 k€	0 k€

19 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La société Groupe Guillin consolide :

Par intégration globale, les sociétés filiales suivantes :

- Guillin Emballages	- Alphaform	- Dynaplast
- GPI UK	- Nespak	- Socamel Technologies
- Socamel UK	- Rescaset Concept	- Guillin Italia
- Guillin España	- Guillin Portugal	- Anis Opakowania
- Veripack Embalajes	- Sharp Interpack	- Sharpak Aylesham
- Sharpak Bridgwater	- Sharpak Yate	- Guillin Nederland
- Groupe Guillin Inmobiliaria España		

Par la méthode de la mise en équivalence, la société suivante :

- Form'Plast

20 - INTÉGRATION FISCALE EN FRANCE

La société Groupe Guillin, détenant à plus de 95 % les sociétés filiales Guillin Emballages, Dynaplast, Rescaset Concept et Socamel Technologies, a opté pour le régime de l'intégration fiscale. La convention d'intégration fiscale pour les sociétés filiales Guillin Emballages, Dynaplast, Rescaset Concept et Socamel Technologies est établie de sorte que la charge d'impôt supportée par les sociétés intégrées soit la même qu'en absence d'intégration. L'économie de trésorerie, réalisée grâce aux déficits, est prise en compte immédiatement dans le résultat des sociétés déficitaires.

- Impôt comptabilisé : 29 078 euros (charge)
- Impôt théorique : 149 197 euros (en l'absence d'intégration fiscale)
- Dette d'impôt à la clôture de l'exercice : 3 579 047 euros.

21 - FILIALES ET PARTICIPATIONS - VALEURS MOBILIÈRES

La valeur d'utilité des sociétés reste supérieure à la valeur nette de leurs titres.

Filiales et Participations

Filiales détenues à plus de 50 %	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés sur l'exercice
				Brute	Nette					
Guillin Emballages	11 083	34 283	99,99	11 047	11 047		93 575	8 827	7 826	
Alphaform	1 236	22 002	99,96	11 412	11 412		53 719	3 165	2 317	
Dynaplast	8 641	13 158	99,99	16 140	16 140		48 959	2 007		
Nespak	2 100	14 357	100,00	6 920	6 920		63 826	1 510	1 400	
Rescaset Concept	800	7 386	100,00	13 351	13 351	300	43 809	2 512	1 750	
Socamel Technologies	5 000	5 629	100,00	28 037	20 037		22 935	697	395	
Veripack Embalajes	460	3 127	100,00	5 000	5 000	13 345	46 884	3 553		
Groupe Guillin Inmobiliaria España	3	105	100,00	3	3	2 495	461	105		
Anis Opakowania (KPLN) (KPLN)	20 000	2 085	99,98	5 367	5 367	5 013	306	54 690	- 657	
Sharp Interpack (KGBP) (KGBP)	7 200	28 821	100,00	61 553	61 533	144	1 782	1 537		
Filiales détenues à moins de 50 %										
Form'Plast	50	2 304	30,00	750	750		18 105	137	39	
Total filiales et participations				159 580	151 580					
Titres immobilisés										
Actions propres				322	322					
Sicav monétaires										
Valeurs mobilières de placement										
Sicav monétaires										
Total valeurs mobilières				159 902	151 902					

22 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La SA Groupe Guillin a versé sur l'exercice 2012 la somme de 2 377 k€ aux SC La Brayère, SC L'Atelier et SC Le Château, sociétés holding patrimoniales, au titre de dividendes.

23 - RÉCONCILIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DU TABLEAU DES FLUX

	31/12/2012	31/12/2011
Banques créditrices ⁽¹⁾	- 351	- 725
Valeurs mobilières de placements et disponibilités	16 207	17 113
Avances de trésorerie nettes aux filiales	- 2 166	- 254
Total	13 690	16 134

⁽¹⁾ Compris dans les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.

6 Résultat des 5 derniers exercices en euros

Nature des indications	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
1 - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	12 603 825	12 603 825	12 603 825	11 487 825	11 487 825
Nombre des actions ordinaires existantes	2 032 875	2 032 875	2 032 875	1 852 875	1 852 875
2 - OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 594 610	7 498 675	10 389 023	11 774 410	12 304 571
Résultat avant impôts et dotation aux amortissements et provisions	9 325 848	1 601 438	20 312 571	14 427 056	16 964 136
Impôts sur les bénéfices	2 683 616	1 683 370	83 748	527 514	- 546 986
Résultat après impôts, et dotation aux amortissements et provisions	7 137 177	7 647 284	21 496 477	10 718 330	19 916 288
Résultats distribués ⁽¹⁾	4 675 613	4 065 750	5 082 188	4 065 750	3 705 750
3 - RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts mais avant dotation aux amortissements et provisions	5,91	1,62	10,03	8,07	8,86
Résultat après impôts et dotation aux amortissements et provisions	3,51	3,76	10,57	5,78	10,75
Dividende distribué à chaque action ⁽¹⁾	2,30	2,00	2,50	2,00	2,00
4 - PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	30	31	34	36	35
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 318 249	2 445 885	2 553 484	2 670 225	2 500 078
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	843 899	902 895	955 298	1 045 775	1 010 414

⁽¹⁾ Année de paiement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1 Ordre du jour

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 incluant le rapport de gestion du Groupe consolidé ;
- Rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes annuels, des comptes consolidés et des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce ;

2 Projets de résolutions

Première résolution

Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 19 916 287,90 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve enfin le montant global s'élevant à 19 118 euros des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés et dont l'incidence fiscale, au plan de cet impôt lui-même a représenté 6 582 euros.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux Administrateurs quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé.

Elle donne également quitus aux commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

Deuxième résolution

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 22 991 043,24 euros (dont part du groupe : 22 989 574,63 euros).

Troisième résolution

Conventions des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce

L'Assemblée Générale approuve les Conventions visées par les dispositions de l'article L 225-38 du Code de Commerce et présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

- Affectation du résultat ;
- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L 225-209 du Code de Commerce.

Quatrième résolution

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 19.916.287,90 euros de la manière suivante :

- aux actionnaires à titre de dividendes, pour : 3 705 750,00 €
- après prélèvement du report à nouveau pour : 13 284,00 €
- le solde, soit la somme de : 16 232 821,90 € étant affecté à la réserve ordinaire.

Par conséquent, le dividende revenant à chaque action est fixé à 2,00 €.

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts. L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code Général des Impôts, dont le taux est fixé à 21 % à compter du 1^{er} janvier 2013.

Ce dividende sera payé le 5 juillet 2013.

L'Assemblée Générale décide, compte tenu de la détention par la société d'une partie de ses propres actions, que le dividende revenant aux actions auto-détenues, et non versé de ce fait, sera affecté au compte "report à nouveau".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes par action ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	dividendes	autres revenus distribués	
2011	2,00 €	NEANT	NEANT
2010	2,00 €	NEANT	NEANT
2009	2,50 €	NEANT	NEANT

Cinquième résolution

Jetons de présence

L'Assemblée Générale fixe à la somme de 33 000 euros le montant global annuel des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration.

Cette décision applicable à l'exercice antérieur sera maintenue jusqu'à décision contraire.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-45 du Code de Commerce, il appartient au Conseil d'Administration de répartir le montant global annuel des jetons de présence entre ses membres.

Sixième résolution

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L 225-209 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du descriptif du programme de rachat d'actions proposé, autorise ce dernier, pour une période de dix huit mois, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 1 852 875 actions, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 24 mai 2012 dans sa sixième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,

L'assemblée se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

Seuls pourront participer à l'Assemblée Générale, les actionnaires justifiant de l'enregistrement comptable des titres à leur nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour leur compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée, soit le 18 juin 2013 à zéro heure, heure de Paris :

- soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société ou son mandataire;
- soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité. Pour pouvoir participer à l'assemblée, cette attestation de participation

- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance interne et/ou externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions sous conditions à fixer par le Conseil d'Administration,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises,
- Mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait être admise par l'AMF, et plus généralement de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation en vigueur.

La société n'entend pas recourir à des produits dérivés ou mécanismes optionnels.

Le prix maximum d'achat est fixé à 140 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 25 940 250 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

doit être transmise au siège social de la Société Groupe Guillin, ZI, BP 97, 25290 ORNANS, en vue d'obtenir une carte d'admission ou présentée le jour de l'Assemblée par l'actionnaire qui n'a pas reçu sa carte d'admission.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- Donner une procuration à la personne de leur choix dans les conditions de l'article L. 225-106 du Code de commerce ;
- Adresser une procuration à la société sans indication de mandat ;
- Voter par correspondance.

Au plus tard le vingt-et-unième jour précédant l'Assemblée, le formulaire unique de vote par correspondance ou

par procuration sera mis en ligne sur le site de la société, et sera disponible sur demande écrite adressée au siège social de la société.

A compter de la convocation, les actionnaires pourront demander par écrit au siège social de la Société de leur adresser ledit formulaire. Il sera fait droit aux demandes reçues au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée.

Ce formulaire devra être renvoyé, accompagné pour les actionnaires au porteur de leur attestation de participation, de telle façon que la Société le reçoive au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée. Lorsque l'actionnaire désigne un mandataire, il peut notifier cette désignation au siège social de la société par voie électronique à l'adresse suivante : mweigel@groupeguillin.fr.

La procuration ainsi donnée est révocable dans les mêmes formes.

Les demandes d'inscription de projets de résolution à l'ordre du jour par les actionnaires remplissant les conditions nécessaires doivent être envoyées au siège social de la société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par télécommunication électronique à l'adresse suivante : mweigel@groupeguillin.fr, au plus tard le vingt-cinquième jour qui précède la date de l'assemblée générale, sans pouvoir être adressées plus de vingt jours après la date du présent avis, soit le 23 mai 2013.

Les demandes d'inscription de projets de résolution à l'ordre du jour doivent être motivées.

Une attestation d'inscription en compte devra également être jointe à ces demandes d'inscription de points ou de projets de résolution à l'ordre du jour afin de justifier, à la date de la demande, de la possession ou de la

représentation de la fraction du capital exigée conformément aux dispositions de l'article R. 225-71 du Code de commerce. Une nouvelle attestation justifiant de l'enregistrement comptable des titres dans les mêmes comptes au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris devra être transmise à la société.

Le texte des projets de résolution présentés par les actionnaires et la liste des points ajoutés à l'ordre du jour à leur demande seront mis en ligne, sans délai, sur le site de la société.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la société au plus tard le vingt et unième jour précédant l'assemblée.

Il est précisé que le texte intégral des documents destinés à être présentés à l'Assemblée conformément notamment aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce seront mis à disposition au siège social et mis en ligne sur le site internet de la société.

A compter de cette date et jusqu'au quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale, soit le 17 juin 2013, tout actionnaire pourra adresser au Président du Conseil d'Administration de la société des questions écrites, conformément aux dispositions de l'article R. 225-84 du Code de commerce. Ces questions écrites devront être envoyées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social ou par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante : mweigel@groupeguillin.fr. Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Le Conseil d'Administration

3 Actionariat - Direction - Contrôle

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

SITUATION AU 28.03.2013. La répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires à plus de 3 % du capital	Capital		Droits de vote AGO *		Droits de vote "théoriques"
	Actions	%	Nombre	%	
SC La Brayère ⁽¹⁾	424 254	22,90 %	826 494	26,52 %	826 494
SC L'Atelier ⁽²⁾	367 403	19,83 %	728 564	23,38 %	728 564
SC Le Château ⁽³⁾	358 199	19,33 %	710 156	22,79 %	710 156
Famille Guillin ⁽⁴⁾	38 662	2,09 %	48 262	1,55 %	48 262
	1 188 518	64,15 %	2 313 476	74,24 %	2 313 476
Groupe Guillin	5 738	0,31%	0	0 %	5 738
Amiral Gestion	75 533	4,08 %	75 533	2,42 %	75 533
Stock Picking France	169 000	9,12 %	269 000	8,63 %	269 000
FCP CDC PME Croissance	68 727	3,71 %	68 727	2,21 %	68 727
FCP Echiquier Value	65 102	3,51 %	65 102	2,09 %	65 102
Public	280 257	15,12 %	324 341	10,41 %	324 341
	664 357	35,85 %	802 703	25,76 %	808 441
Total	1 852 875	100,00 %	3 116 179	100,00%	3 121 917

* Un droit de vote double est attribué aux actions justifiant d'une inscription nominative depuis 4 ans au nom du même actionnaire (article 34 des statuts).

⁽¹⁾ ⁽²⁾ ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ SC La Brayère, SC L'Atelier, SC Le Château et Famille Guillin agissent de concert.

ADMINISTRATION - DIRECTION - CONTRÔLE

Conseil d'administration

Président : François Guillin

Principales autres fonctions

Président des Sociétés Guillin Emballages, Alphaform, Dynaplast, Nespak, Socamel Technologies, Rescaset Concept et Guillin Italia.

Gérant des Sociétés Guillin España et Guillin Portugal.

Administrateur des sociétés GPI UK, Socamel UK, Sharp Interpack, Sharpak Yate, Sharpak Aylesham, Sharpak Bridgwater, Guillin Nederland.

Administrateur Unique des sociétés Veripack Embalajes et Groupe Guillin Inmobiliaria España.

Administrateurs

Sophie Guillin-Frappier

Administrateur des Sociétés Nespak et Guillin Italia,

Présidente de la Gérance de la Société Anis Opakowania,

Présidente de la société Sharp Interpack.

Gérante des Sociétés Sharpak Yate, Sharpak Aylesham, Sharpak Bridgwater et Guillin Nederland

Bertrand Guillin

Administrateur des Sociétés Nespak, Guillin Italia, et Sharp Interpack.

André Ramousse

Administrateur de la Société Groupe Ramousse.

Christine Guillin

Administrateur des Sociétés Nespak et Guillin Italia.

Jeannine Huot-Marchand

Direction

Président du Conseil d'Administration François Guillin

Directeur Général Sophie Guillin-Frappier

Directeur Général Délégué Bertrand Guillin

Contrôle

Date de nomination ou de renouvellement

Date de fin de mandat

Commissaires aux comptes titulaires :

GRANT THORNTON
42, avenue Georges Pompidou
69442 Lyon Cedex 03
représenté par M. Robert Dambo

06/06/2008

AG 2014
(cptes ex. 2013)

KPMG AUDIT
KPMG S.A. 1, cours Valmy
92923 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
représenté par M. Hervé Chopin

06/06/2008

AG 2014
(cptes ex. 2013)

Commissaires aux comptes suppléants :

IGEC
3 Rue Léon Jost
75017 PARIS
Représenté par Monsieur Victor Amselem

06/06/2008

AG 2014
(cptes ex. 2013)

Monsieur Didier Thibaut de Menonville
29 Avenue de Villiers
75000 PARIS

06/06/2008

AG 2014
(cptes ex. 2013)

Responsables de l'information :

- Financière : Charles Maignien - Tél. 03 81 40 23 26

- Juridique : Michèle Weigel - Tél. 03 81 40 22 58

4 Descriptif du programme de rachat d'actions

Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 21 juin 2013

BILAN DU PRÉCÉDENT PROGRAMME

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 1er juin 2012 au 28 février 2013.

Pourcentage du capital auto-détenu de manière directe et indirecte :	0,30 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois :	0
Nombre de titres détenus en portefeuille au 28 février 2013 :	5 540
Valeur comptable du portefeuille :	287 139 €
Valeur de marché du portefeuille :	402 758 €

Évolution du cours de l'action	Actions Groupe Guillin	
	Achats	Ventes
Nombre de titres contrat de liquidités	22 256	24 379
Total	22 256	24 379
Cours moyen de la transaction contrat de liquidités	64,83	60,50
Total	64,83	60,50
Montants des flux contrat de liquidités	1 442 915,87	1 474 940,02
Total	1 442 915,87	1 474 940,02

Aucune position ouverte au cours de cette période.

Le nombre de titres détenus de manière directe et indirecte est de 5 540 actions, représentant 0,30 % du capital de la Société, dont :

- 2 127 actions détenues au titre de la régularisation des cours selon un contrat d'animation conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, affectées au compte n° 502 121.
- 3 413 actions détenues en vue de leur remise en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, affectées au compte n° 277 100.

NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Autorisation du programme :

Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2013

Titres concernés : Actions

Part maximale du capital dont le rachat est autorisé :

10 % soit 185 287 actions. Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 5 540 (soit 0,30 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 179 747 actions (soit 9,70 % du capital) sauf à céder les titres déjà détenus.

Prix maximum d'achat : 140 euros

Objectifs :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance interne et/ou externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,

- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions, sous conditions à fixer par le Conseil d'Administration,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur.
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises.
- Mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF et plus généralement de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Durée de programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 21 juin 2013 soit jusqu'au 21 décembre 2014.

1 Rapport des Commissaires aux Comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Groupe Guillin S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 10 de l'annexe concernant le non-respect de certains ratios relatifs à des emprunts bancaires.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2012 s'établit à 151 711 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe 2.3 de la note 2 "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie futurs utilisées, et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 30 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
Robert Dambo
Associé

Paris La Défense, le 30 avril 2013

KPMG Audit
Département de KPMG SA
Hervé Chopin
Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Groupe Guillin S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 14.1 de l'annexe concernant le non-respect de certains ratios relatifs à des emprunts bancaires.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La valeur des goodwill et autres actifs immobilisés a fait l'objet d'un test de perte de valeur par le groupe selon les modalités décrites dans les notes 2.11, 4 et 5 de l'annexe aux états financiers en utilisant la méthode basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés après impôts. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés

Paris La Défense, le 30 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA
Hervé Chopin
Associé

Lyon, le 30 avril 2013

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
Robert Dambo
Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Nature, objet, modalités des conventions
Contractants

Montant (€)
(charge) produit

Convention de licence d'utilisation de modèles

Votre Conseil d'Administration, en date du 21 décembre 2012, a décidé de concéder à la société Socamel Technologies une licence non exclusive de fabriquer, d'utiliser et de commercialiser un modèle. La convention est conclue pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2012, moyennant une redevance forfaitaire annuelle.

Redevance comptabilisée au titre de l'exercice :

Socamel Technologies 2 734

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nature, objet, modalités des conventions
Contractants

Montant (€)
(charge) produit

Convention de management

Les prestations de management rendues par votre société au profit de ses filiales sont rémunérées sur la base d'une redevance fixée en fonction du chiffre d'affaires hors taxes réalisé à l'extérieur du groupe par chacune des sociétés suivantes.

Redevances comptabilisées au titre de l'exercice :

Guillin Emballages	2 188 283
Alphaform	1 333 176
Dynaplast	927 813
Socamel Technologies	452 614
Rescaset Concept	1 289 010

Nature, objet, modalités des conventions
Contractants

Montant (€)
(charge) produit

Redevances au titre des marques, modèles et/ou brevets

Votre société concède à ses filiales des licences de marques, brevets et/ou modèles non exclusives, moyennant une redevance annuelle forfaitaire par marque, brevet et/ou modèle dont le montant varie selon l'étendue géographique de la protection.

Redevances comptabilisées au titre de l'exercice :

Guillin Emballages	60 152
Alphaform	17 192
Dynaplast	42 205
Socamel Technologies	14 317
Rescaset Concept	17 816
Nespak	12 424
Veripack Embalajes	8 804

Convention de licence d'utilisation de logos

Votre société concède à ses filiales étrangères le droit non exclusif et non transférable à des tiers d'utiliser les logos de Groupe Guillin. La concession est consentie pour une durée d'un an, renouvelable, moyennant une commission annuelle fixée en fonction du montant du chiffre d'affaires hors taxes réalisé à l'extérieur du groupe par filiale.

Commissions comptabilisées au titre de l'exercice :

Nespak	1 189 976
Anis Opakowania	233 495
Guillin España	77 883
Guillin Italia	242 371
GPI UK	37 020
Guillin Portugal	42 152
Veripack Embalajes	796 376

Bail commercial

La société Guillin Emballages consent à votre société un bail commercial portant sur des locaux à usage de bureaux situés à Ornans (25).

Loyers comptabilisés en charges au titre de l'exercice :

Guillin Emballages (47 403)

Bail commercial

Votre société consent à la société Dynaplast un bail commercial portant sur des locaux à usage de stockage situés à Vedène (84).

Loyers comptabilisés en produits au titre de l'exercice :

Taxe foncière facturée au titre de l'exercice :	48 065
Dynaplast	25 950
	74 015

Baux commerciaux

Votre société consent à chacune des sociétés Sharpak Yate, Sharpak Bridgwater et Sharpak Aylesham un bail commercial portant sur des locaux à usage de production et de stockage respectivement situés à Yate, Bridgwater et Aylesham (Angleterre).

Loyers comptabilisés en produits au titre de l'exercice :

Sharpak Yate	1 163 266
Sharpak Bridgwater	1 253 846
Sharpak Aylesham	699 518

Nature, objet, modalités des conventions**Contractants****Contrat de crédit revolving**

Votre société accorde, jusqu'au 31 décembre 2015 à la société Anis Opakowania, un crédit revolving assorti d'un taux d'intérêt EONIA + 0,5 %. Le montant maximum de ce crédit est de 6 000 000 €.

Montant du crédit accordé à la clôture de l'exercice :

Intérêts comptabilisés au titre de l'exercice :

Anis Opakowania

**Montant (€)
(charge) produit**

5 015 450

31 091

5 046 541

Convention de prestations de services

Les prestations de services rendues par votre société (assistance en matière notamment financière et comptable, juridique et fiscale, marketing) au profit de ses filiales sont rémunérées sur la base du coût de revient.

Prestations de services comptabilisées au titre de l'exercice :

Nespak

87 355

Anis Opakowania

2 351

Guillin España

33 508

Guillin Italia

2 350

Veripack Embalajes

18 406

Les personnes concernées par ces conventions sont les suivantes :

	François Guillin	Christine Guillin	Sophie Guillin-Frappier	Bertrand Guillin
GROUPE GUILLIN SA	Président du Conseil d'Administration	Administrateur	Administrateur et Directeur Général	Administrateur et Directeur Général Délégué
Guillin Emballages SAS	Président			
Alphaform SAS	Président			
Dynaplast SAS	Président			
Rescaset Concept SAS	Président			
Socamel Technologies SAS	Président			
Nespak	Président	Administrateur	Administrateur	Administrateur
Anis Opakowania			Présidente de la Gérance	
Guillin España	Gérant			
Guillin Portugal	Gérant			
Guillin Italia	Président	Administrateur	Administrateur	Administrateur
GPI UK	Administrateur			
Sharpak Yate	Administrateur		Director	
Sharpak Bridgwater	Administrateur		Director	
Sharpak Aylesham	Administrateur		Director	
Veripack Embalajes	Administrateur Unique			

Lyon, le 30 avril 2013

Paris La Défense, le 30 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
Robert Dambo
Associé

KPMG Audit
Département de KPMG SA
Hervé Chopin
Associé

